

## LE BUDGET

**Pâques!**  
**Chez Pauzé 11h30**  
 à 22h  
 1657 Ste-Catherine O.  
 Stationnement Gratuit 932-6118

LE DEVOIR, LE MERCREDI 26 MARS 1997

## LES POINTS SAILLANTS

## ■ Réforme de la fiscalité des particuliers

- le budget annonce une réforme de la fiscalité qui entrera en vigueur le 1er janvier 1998;
- hausse d'un point du taux de la taxe de vente du Québec (TVQ) qui passera de 6,5 à 7,5 %. Cette hausse procurera des revenus additionnels pour l'État de 169 millions pour les trois premiers mois de 1998 et de 675 millions par an par la suite;
- les ménages à faible revenu seront protégés contre cette hausse de la TVQ par la bonification du crédit d'impôt pour taxe de vente;
- la réforme entraînera des baisses d'impôt de l'ordre de 15 % pour les ménages gagnant 50 000 \$ ou moins par an. La réduction sera de l'ordre de 3 % pour les ménages gagnant plus de 50 000 \$. À compter de la troisième année, la réduction d'impôt totalisera 841 millions. Quelque 200 000 contribuables de plus n'auront aucun impôt à payer;
- la réforme prévoit une simplification du régime fiscal en abaissant de cinq à trois le nombre de paliers d'imposition, le remplacement de plusieurs crédits d'impôt par une déduction forfaitaire et la possibilité d'effectuer une déclaration conjointe. Le formulaire d'impôt du Québec va tenir sur deux pages.

## ■ Les grandes entreprises participent à l'effort

- le gouvernement reporte le remboursement complet de la TVQ payée par les grandes entreprises (six millions de ventes taxables au Canada), ce qui représente pour l'État une économie de 517 millions par an. M. Landry lie cette décision à celle du gouvernement fédéral de ne pas compenser le Québec pour l'harmonisation de la TVQ avec la TPS;
- les entreprises qui créent de l'emploi pourront par contre obtenir un remboursement de l'ordre de 1200 \$ de leurs taxes sur la masse salariale pour chaque nouvel emploi créé. Les nouvelles PME pourront bénéficier d'un congé de taxes et d'impôts de cinq ans.

## ■ De nouvelles ponctions

- Québec annonce une réforme de la fiscalité locale incluant un transfert de responsabilités de l'ordre de 125 millions cette année et de 500 millions l'année suivante;
- la taxe sur le tabac augmente de 28 cents la cartouche;
- les droits d'immatriculation augmenteront de 28 \$ par véhicule pour des revenus de 105 millions par an pour le gouvernement. Ces droits annuels seront surmajorés pour les véhicules de luxe. La majoration s'appliquera aux véhicules valant plus de 40 000 \$ et correspondra à 1 % de la valeur excédant ce montant.

## ■ Le combat contre le travail au noir se poursuit

- au lieu de rendre le pourboire obligatoire sur la facture dans la restauration, le gouvernement demandera qu'une entente écrite soit signée entre employeurs et employés. En vertu de cette entente, l'employé devra remettre chaque jour à son employeur la totalité de ses pourboires. Après avoir effectué une retenue des impôts fédéral et québécois sur le revenu, l'employeur devra redistribuer l'excédent à ses employés. De la sorte, les employés pourront bénéficier de l'assurance-emploi sur la totalité de leurs gains. 8 % de la facture seront minimalement imputés comme pourboires. Québec compte récupérer 25 millions en impôts par cette méthode. Afin d'atténuer le choc pour l'industrie, les employeurs sont exemptés du paiement des contributions sociales;
- l'ensemble de l'action du gouvernement contre le travail au noir devrait rapporter quelque 326 millions en 1997-98, en intensifiant le travail de collecte des impôts impayés, en resserrant le contrôle dans la construction notamment par l'intégration des activités de la Régie du bâtiment et de la Commission de la construction, et en haussant les pénalités aux tenanciers qui s'adonnent à la contrebande d'alcool.

## ■ Québec garde le cap vers le déficit zéro

- le ministre des Finances prévoit que le déficit devrait s'établir à la fin de l'année 1997-98 à 2,2 milliards, grâce à un effort de réduction des dépenses de 2,3 milliards annoncée dans les crédits publiés la semaine dernière. La prévision de déficit est conforme à l'objectif fixé par la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire adoptée l'an dernier;
- en 1997-98, le gouvernement dépensera 40,3 milliards, incluant 5,9 milliards pour financer sa dette; il récoltera en contrepartie 38 milliards de revenus, dont 32,3 milliards de façon autonome et 5,8 milliards provenant des transferts du gouvernement fédéral.

## ■ Diverses mesures visant la création d'emploi

- le budget prévoit un plan d'investissements privés et publics totalisant 5,3 milliards sur 18 mois;
- Québec prévoit un ensemble de mesures qui devraient entraîner des investissements privés de l'ordre de 4,2 milliards générés avec l'appui de dépenses publiques de l'ordre de 509 millions;
- parmi ces mesures figure la création d'un Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé visant les projets de plus de 25 millions dans les domaines manufacturiers, touristiques et des technologies de l'information;
- Québec prévoit des incitations fiscales et des partenariats avec des sociétés d'État pour investissements additionnels de 1,3 milliard;
- les PME nouvellement créées ne paieront aucune taxe ni impôt pendant leurs cinq premières années d'existence;
- Québec consacrera 235 millions dans l'investissement de structures d'entreposage ainsi que dans les équipements de traitement des déchets organiques;
- le secteur public investira 763 millions sur deux ans pour agrandir ou relocaliser des établissements de santé ou élargir l'accès à des services d'adaptation sociale dans la foulée du virage ambulatoire; dans la construction ou l'agrandissement d'écoles notamment pour accueillir les nouvelles maternelles temps plein, moderniser les bâtiments des cégeps, des universités, des locaux destinés à la formation professionnelle; pour rénover les écoles montréalaises; ainsi que pour rénover le métro et les édifices patrimoniaux;
- Québec dépensera 515 millions pour entretenir le réseau routier (soit 155 millions de plus que prévu aux crédits);
- le budget promet une réduction du fardeau réglementaire pour les entreprises;
- un système d'information commerciale et un service de formation seront mis à la disposition des PME pour favoriser l'exportation;
- des mesures favoriseront les emplois et les stages pour les jeunes;
- Québec créera un Centre international de formation en télécommunications;
- dix millions seront octroyés pour formation et stages pour combler les besoins en main-d'œuvre spécialisée notamment dans les domaines des technologies de l'information et de l'aérospatiale;
- cent millions supplémentaires seront consacrés au logement social, dont un fonds de 43 millions annuellement pour rendre disponibles 1200 logements pour ménages à faible revenu, 500 logements pour personnes âgées en perte d'autonomie et 120 autres pour personnes ayant des besoins particuliers. Trente millions iront à la restauration des logements;
- Québec annonce un programme d'exonération financière de 79 millions pour mettre en place des services d'aide à domicile créant 6000 emplois dans le cadre de l'économie sociale; 7,5 millions seront accordés sur trois ans pour 1050 emplois dans les centres de travail adapté pour handicapés; quatre millions serviront à soutenir les organismes œuvrant dans le secteur de l'économie sociale;
- neuf millions seront attribués pour le développement des communautés rurales;
- 75 millions sont réservés pour la création d'une grande bibliothèque à Montréal et cinq millions à l'achat de livres par les bibliothèques publiques.

Michel Venne, Le Devoir



Le ministre des Finances, Bernard Landry, est applaudi par ses collègues du gouvernement à la suite de la lecture du budget. Les représentants du monde municipal se sont montrés beaucoup moins enthousiastes.

## Coup dur pour les municipalités

Québec déleste 625 millions dans la cour des gouvernements locaux; le compte de taxes va augmenter, fulminent les élus

Les citoyens devront s'attendre à une hausse de leur compte de taxes municipales. C'est du moins ce qu'ont annoncé hier des élus de la région métropolitaine après avoir pris connaissance du «décevant» budget Landry.

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Après la réforme Ryan, voilà la réforme Landry. Cinq années après la douloureuse réforme de la fiscalité municipale réalisée par les libéraux — dont les cités se remettent à peine — le gouvernement Bouchard a annoncé hier un délestage de factures de 625 millions de dollars dans la cour des municipalités.

Lors de la présentation du budget québécois de 1997, le ministre des Finances Bernard Landry a en effet annoncé «une réforme de la fiscalité locale» qui imposera aux municipalités de la province un fardeau additionnel de 125 millions pour l'exercice 1997-98 et de 500 millions pour 1998-99.

Les critiques n'ont pas tardé à fuser de toutes parts. Les contribuables hériteront d'un compte de taxes municipales à la hausse, prévoit Gilles Vaillancourt, président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et maire de Laval. «Il est impensable de faire face à cette somme sans hausser les taxes», a-t-il dit.

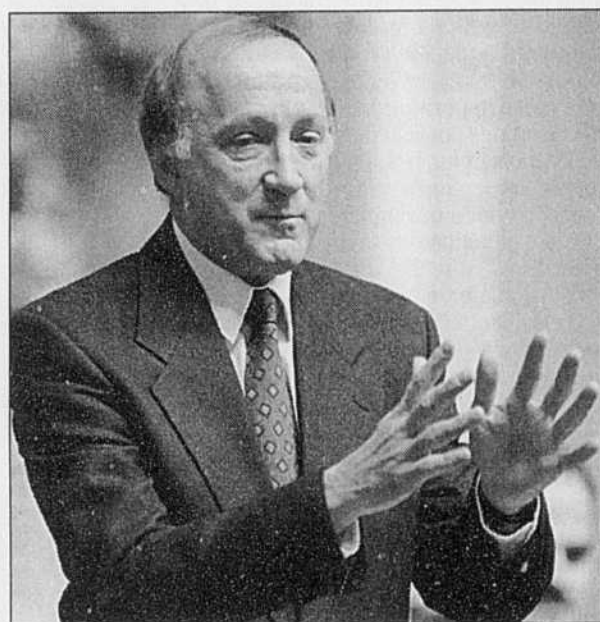
«Pour nous, c'est un mauvais budget, un budget très inquietant», a enchaîné M. Vaillancourt, dont les propos ont trouvé écho à la mairie de Montréal.

Le maire Pierre Bourque estime en effet que ce transfert — estimé à 100 millions pour la seule Ville de Montréal — pend au-dessus de la tête des Montréalais comme «une épée de Damoclès». «C'est une grande inconnue pour nous», a-t-il dit.

«On verra quelles sont les responsabilités qui nous seront transférées», a ajouté M. Bourque.

Les municipalités du Québec sont en effet dans le cirage. Le ministre Landry a bel et bien annoncé la teneur du délestage (625 millions), mais il n'en a pas précisé la forme. Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, dévoilera bientôt les intentions de son gouvernement.

Il n'a pas plus été question de pacte fiscal pour Montréal, hier, lors de la présentation du budget Landry, mais le maire Bourque s'y attendait. Les négociations entre la Ville et le gouvernement ne sont pas encore terminées. M. Bourque



André Bourbeau: «M. Landry va chercher 600 millions dans la poche des contribuables.»

retrouvé sur la sellette à plus d'une reprise pour ses tergiversations au sujet de l'importance d'un pacte fiscal pour Montréal.

De son côté, le maire de Westmount et président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, Peter F. Trent, demeure «assez sceptique» sur la volonté du gouvernement de consulter ses partenaires municipaux.

«M. Landry plante le fédéral pour un pelletage de 800 millions, mais en même temps, il nous donne une facture de 625 millions», a ironisé M. Trent.

À l'Assemblée nationale, le critique libéral André Bourbeau a affirmé que «M. Landry [allait] chercher 600 millions dans la poche des contribuables».

«Le gouvernement, incapable de compléter dans sa propre administration son travail de rationalisation, nous transfère la patate chaude et exige des municipalités ce que lui-même est incapable de faire», a renchéri la présidente de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), Jacinthe B. Simard.

Quoi qu'il en soit, les municipalités sont exaspérées. Gilles Vaillancourt fait remarquer que depuis l'accession du Parti québécois au pouvoir en 1994, le monde municipal a reçu à ce jour des factures s'élevant à 900 millions.

Le maire de Laval, Peter F. Trent et Pierre Bourque demandent au gouvernement de leur donner de «nouveaux outils» afin de compenser pour le transfert de 625 millions.

Fait à souligner, des études récentes ont démontré que la rémunération des employés municipaux — dans les grandes villes — était de 27 % supérieure à celle des employés de l'État. Les maires Vaillancourt et Bourque, pour ne nommer que ceux-là, avaient maintes fois réclamé des «marges de manœuvre» dans les conventions collectives. Les deux élus voulaient que l'application de l'article 45 du Code du travail soit modifiée afin de faciliter la conclusion d'ententes de service avec le privé. Une bataille épique entre les administrations municipales et les syndicats avait suivi.

«Le gouvernement ne fait rien pour régler l'écart salarial qui fait que nos employés gagnent 27 % de plus que ceux de la fonction publique», a réaffirmé hier Gilles Vaillancourt.

«Cette fois, il n'y a pas grand-chose à faire», a soutenu M. Trent, également résolu à faire pression sur l'État québécois pour obtenir un peu plus de souplesse dans l'application des conventions collectives. «On n'a pas d'autre choix que de charger aux contribuables le plein coût de ce délestage, sauf si on nous donne les outils pour réduire les salaires des employés municipaux.»

## Les grandes entreprises mises à contribution pour 517 millions

Landry en rejette la faute sur Ottawa

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre des Finances, Bernard Landry, a annoncé hier le report pour une deuxième année consécutive du remboursement de la taxe de vente aux grandes entreprises québécoises.

Cette décision est en rupture avec une promesse faite à ces entreprises par le gouvernement Parizeau dans le budget pré-référendaire présenté en 1995 par Jean Campeau.

Elle permet au gouvernement des économies de 517 millions de dollars par année.

M. Landry a fait un lien entre cette orientation et le refus du gouvernement fédéral de compenser Québec pour les pertes découlant de l'harmonisation entre la TVQ et la TPS fédérale en 1992. Ottawa a par contre décidé de compenser les trois provinces maritimes qui harmoniseront

leurs taxes de vente avec la TPS fédérale à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain.

«Si Ottawa décidait de nous verser notre juste compensation pour l'harmonisation avec la TPS, je reviendrais immédiatement sur cette décision», celle de reporter le remboursement de TVQ aux grandes entreprises, a déclaré le ministre des Finances hier.

M. Landry estime à deux milliards le montant de compensation auquel il aurait droit. Il affirme que les trois provinces maritimes concernées bénéficieraient d'un avantage sur le Québec puisqu'elles pourront réduire leur taux de taxe, donner à leurs entreprises des remboursements complets sans devoir leur imposer une augmentation des impôts, comme l'a fait le Québec, pour financer leur réforme.

L'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont aussi protesté auprès d'Ottawa contre cette injustice.

Il n'empêche qu'en reportant le remboursement de TVQ aux grandes entreprises québécoises (celles qui font des ventes taxables de six millions ou plus au Canada par année), le ministre des Finances renie une promesse faite en 1995 dans le budget pré-référendaire de Jean Campeau.

En 1995, M. Campeau avait décrété une hausse des taux de la taxe sur le capital des entreprises et de la contribution des employeurs au Fonds des services de santé qui devait rapporter des revenus additionnels de 455 millions en 1997. En échange, il promettait aux entreprises de leur verser un plein remboursement de la TVQ sur les intrants à compter de 1996.

M. Landry affirme que «[le gouvernement n'a] pas les moyens, à ce moment-ci, d'appliquer cette mesure». Il présente ce report comme «la contribution des grandes entreprises à l'effort d'élimination du déficit».

## • LE BUDGET LANDRY •

### Les réactions au budget

François Renaud, président de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec, salue le fait que le gouvernement Bouchard a gardé le cap sur l'objectif de déficit zéro d'ici l'an 2000. Il salue par ailleurs la réforme de la fiscalité que le ministre des Finances Bernard Landry met de l'avant et qui sera en vigueur dès 1998. Il applaudit également les mesures annoncées concernant les PME. Selon lui, cela démontre l'importance que le gouvernement Bouchard accorde à ces petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois.

Il déplore en revanche la « timidité » des mesures mises de l'avant pour combattre le chômage chez les jeunes. « C'est timide comme programme, a-t-il dit. On parle de 100 millions sur trois ans pour la création d'emplois. Ça laisse peu d'espoir aux jeunes. »

Dans l'ensemble, a-t-il conclu, c'est un budget qui est « dur », mais qui laisse entrevoir la lumière au bout du tunnel. « Visiblement, le gouvernement essaie de recréer un climat de confiance avec son budget. Et je pense que dans les circonstances, c'était la meilleure chose à faire. »

Pierre Brunette, fiscaliste et critique en matière de fiscalité de l'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec (AIAPQ), estime pour sa part que le ministre Landry a pris une excellente décision en simplifiant le régime de la fiscalité. « On est passé de cinq taux d'imposition à trois taux d'imposition, ce qui devrait simplifier beaucoup le système », dit-il.

Mais à la suite du budget Landry, précise-t-il, il apparaît que les Québécois à revenu moyen ont de moins en moins de revenus disponibles pour pallier les coûts plus élevés que les gouvernements leur imposent du côté des services et du côté de la possibilité d'épargner. « Leur pouvoir d'épargner et d'investir est restreint et cela représente un problème pour se constituer un patrimoine personnel », a-t-il déploré.

Denis Beauregard, président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), soutient que dans un contexte extrêmement difficile, le ministre Landry a réussi à mettre de l'avant des mesures qui contribueront à la croissance économique au Québec. Il donne à titre d'exemple le congé de taxes et d'impôts d'une durée de cinq ans pour les nouvelles PME et la réforme de la fiscalité qui se traduira à terme par des économies pour les contribuables et par une simplification de tout le système.

Par ailleurs, M. Beauregard déplore le fait qu'une partie très importante de la facture soit refléée aux entreprises de diverses façons. Selon lui, c'est le cas notamment du non-remboursement de la taxe de vente du Québec payée par les grandes entreprises sur leurs intrants.

Il rappelle par ailleurs que les entreprises payent aussi la taxe de vente qui sera augmentée de 1 %. « Le budget de cette année se traduit donc par des augmentations substantielles de taxes pour les entreprises québécoises », a-t-il conclu.

Michel Audet, président de la Chambre de commerce du Québec, trouve déplorables que le ministre Landry ait décrété, contrairement à ce que le gouvernement avait promis l'an dernier, pour le 1er janvier prochain une hausse de 1 % de la taxe de vente. Selon lui, cette mesure incitera les consommateurs à devancer les achats importants en 1997, mais aura, à coup sûr, un effet très négatif pour le commerce au détail en 1998. Et selon lui, la réforme de l'impôt sur le revenu des particuliers qui accompagnera cette hausse de taxe de vente ne suffira pas à compenser le manque à gagner pour les consommateurs.

Il salue toutefois l'effort du gouvernement pour maintenir les dépenses à un niveau légèrement inférieur à celui des années précédentes. Le sacrifice demandé est généralisé dans tous les ministères, a-t-il souligné, mais il est regrettable qu'il ne soit pas accompagné d'une réingénierie des services gouvernementaux.

Élise Labrecque, porte-parole de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), dénonce vivement les compressions de 683 millions que le gouvernement effectue dans le secteur de l'éducation. Bien qu'on offre 100 millions pour les jeunes, dont 30 millions cette année, elle déplore l'hypocrisie du gouvernement qui donne de la main gauche et retire davantage de la main droite. « En fait, le gouvernement n'a pas de vision à long terme en ce qui concerne la jeunesse », a-t-elle dit. Elle souhaite que le pire soit passé dans cette lutte pour en arriver à un déficit zéro d'ici l'an 2000. Mais à la lumière de ce budget, elle trace un bilan pessimiste quant à l'avenir des jeunes dans la société québécoise. « Rien n'est fait pour nous garantir notre place sur le marché du travail », a-t-elle dit.

Gérald Ponton, président de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec, estime que le gouvernement a fait un effort considérable du côté de la réduction des dépenses, bien qu'il mise encore beaucoup trop sur l'augmentation des revenus afin d'atteindre la cible. Par contre, selon lui, le gouvernement n'a pas encore réussi à résoudre les problèmes de la fiscalité des entreprises, « soit les charges fixes et les taxes sur la masse salariale ». Mais il concède qu'il y a un effort à propos des mesures fiscales touchant les entreprises, qui « ont besoin de cet encouragement pour maintenir et créer de l'emploi alors que les bénéfices des entreprises ont été en baisse de 3,4 % en 1996 ».

Claude Gingras, président de la CSD: C'est un « budget courageux ». « Nous trouvons très encourageant de constater que le gouvernement, sans sacrifier son objectif de déficit zéro en l'an 2000, dépose un budget prévoyant des mesures priorisant la création d'emplois », a dit M. Gingras. « Nous sommes particulièrement satisfaits du virage entrepris pour une plus grande équité et une simplification de la fiscalité », a-t-il ajouté.

Le p.-d.g. de la Fédération des cégeps, Gaétan Boucher, a déploré le fait que le budget Landry ne contient « aucune mesure susceptible d'alléger le fardeau financier des cégeps ». Les collèges devront effectuer des compressions totales de 140 millions d'ici l'exercice 1998-99, a rappelé M. Boucher. « Contrairement à ce que l'on pourrait penser et espérer, le pire est encore devant nous », a-t-il dit.

Jennie Skene, présidente de la FIIQ (infirmières), a rappelé que le gouvernement a récemment coupé les crédits de la santé de 760 millions de dollars pour 1997-98. Les investissements annoncés hier n'ont donc pas la même valeur. « Pourtant, dans son discours, le ministre reconnaît l'urgence de réaliser des investissements dans les soins de première ligne suite à la fermeture d'établissements de courte durée. Mais il ne compte investir que 170 millions dans ce domaine sur une période de trois ans », a indiqué Mme Skene. « C'est nettement insuffisant. »

Selon Jézabelle Palluy, présidente de la Fédération étudiante universitaire, le gouvernement prévoit doubler le nombre d'emplois d'été dans la fonction publique, mais c'est après en avoir réduit le nombre de façon draconienne l'an dernier. Seulement 3 % des employés de la fonction publique ont moins de 30 ans et on n'a pas mis en place de dispositif pour améliorer cette situation. Pour les étudiants, le budget signifie « 282 millions de dollars en moins pour l'éducation des jeunes dans les cégeps et les universités ».

Propos recueillis par François Normand et Brian Myles

# Plan d'investissements de 5,3 milliards pour stimuler la création d'emplois

## Québec consacrera 250 millions pour soutenir des projets d'envergure

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Afin de stimuler la création d'emplois, le ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, a annoncé hier un plan d'investissements de 5,3 milliards de dollars, répartis sur 18 mois, dont l'essentiel, souhaite-t-il, proviendra du secteur privé. En tout, les projections du ministère des Finances font état de nouveaux investissements privés de 4,2 milliards de dollars durant cette période de 18 mois, soit près de 80 % de l'injection de fonds envisagée par le gouvernement dans des investissements générateurs d'emplois.

La pierre angulaire de ce plan d'investissements repose sur la création d'un Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE). Le gouvernement y consacrera une enveloppe de 250 millions pour soutenir des projets d'envergure — plus de 25 millions de dollars —, notamment dans le secteur manufacturier, les technologies de l'information et le tourisme. Ces projets, qui doivent être présentés d'ici les 18 prochains mois, vont s'élever à 2,2 milliards de dollars, prédit le ministre.

A titre d'exemple, M. Landry a cité, au cours de la conférence de presse tenue durant le huis clos, la société Intravest, propriétaire du centre de villégiature du mont Tremblant, qui aurait besoin d'un petit coup de pouce gouvernemental pour réaliser un investissement supplémentaire de 500 millions. Le FAIRE doit servir à appuyer ce type d'investissement d'envergure. Et l'horizon temporel limité à 18 mois se veut « une invitation au secteur privé à faire vite et bien », a dit M. Landry dans son discours.

Défini comme une mesure temporaire, le FAIRE fournira une garantie équivalente à 70 % d'une perte éventuelle sur un emprunt qui ne peut excéder les trois quarts de la valeur du projet. En outre, ce fonds prendra en charge les intérêts sur ces emprunts jusqu'à concurrence de 8 % du coût du projet et offrira une aide à la formation de la main-

d'œuvre pour une somme ne dépassant pas le même 8 %.

#### Sociétés d'État

Le ministre Landry mise également sur un nouveau dynamisme de la part des sociétés d'État qui devront générer un minimum de 1,3 milliard de dollars d'investissements industriels nouveaux. Le ministre a signalé l'association actuelle entre la Société générale de financement Noranda et des partenaires japonais dans le projet Magnolia, qui « pourrait aboutir prochainement à la construction d'une usine de magnésium de taille mondiale à Asbestos », un investissement de 500 millions.

D'autres partenariats de la SGF pourraient se concrétiser bientôt dans les secteurs de la transformation d'aluminium, des semi-conducteurs, de la pétrochimie et de l'industrie pharmaceutique, estime le ministre, qui compte sur l'arrivée à la tête de la SGF de l'ex-p.-d.g. du Fonds de solidarité, Claude Blanchet, pour « animer de façon déterminante » cette société d'État.

#### Incitations fiscales

À cet égard, tout nouvel investissement industriel ou touristique va bénéficier d'incitations fiscales, soit un congé de taxe sur le capital pour une période de deux ans et un amortissement accéléré égal à 125 % de la dépense engagée. Pour l'exercice 1997-98, ce congé de taxe correspond à un manque à gagner de 17 millions de dollars pour le gouvernement, à 62 millions l'année suivante et 61 millions pour l'exercice 1999-2000. L'amortissement accéléré de 125 % représente, quant à lui, un engagement plus modeste, 10 millions de dollars en 1997-98, 22 millions l'année suivante et 4 millions pour la troisième année.

Le budget donne également corps au Fonds de développement industriel et à la mise en disponibilité par Hydro-Québec de 500 mégawatts de puissance suivante pour des projets d'électrometallurgie et d'électrochimie, deux mesures mises de l'avant lors du dernier Sommet économique de Montréal. Le gouvernement prévoit susciter un

minimum de 500 millions de dollars d'investissements privés. Les mesures imposées par la loi 23 pour réduire la pollution agricole figurent également au chapitre de la création d'emplois. Le gouvernement entend appuyer « massivement » des investissements dans les structures d'entreposage et les équipements de traitement des déchets organiques, ce qui compte pour un apport de 235 millions de dollars au cours des deux prochaines années.

En outre, le gouvernement s'engage à financer à parts égales avec les municipalités de Montréal et de Québec un programme de réhabilitation des terrains contaminés, un investissement de 32 millions de dollars réparti sur deux ans.

#### Investissements publics

Du côté des investissements publics, le gouvernement s'engage pour une somme de 1,1 milliard au cours des deux prochaines années.

Québec augmentera de 369 millions de dollars ses investissements prévus pour la réfection du réseau routier, dont la détérioration, si elle se poursuivait, entraînerait des frais encore plus élevés, a reconnu M. Landry. Après les compressions dans le réseau de la santé et des services sociaux, viennent les investissements nécessaires à sa restructuration. Le gouvernement entend y consentir 305 millions de dollars. Près de la moitié de cette somme ira dans les soins de première ligne pour l'agrandissement et la relocalisation d'établissements. Québec allouera 124 millions de dollars pour les soins de longue durée afin de convertir les hôpitaux libérés par le virage ambulatoire pour accueillir une clientèle de personnes âgées. Enfin, 31 millions de dollars seront consacrés aux établissements dispensant des services d'adaptation sociale pour les jeunes et les adultes en difficulté. Dans l'éducation, le gouvernement investira 348 millions de dollars « pour répondre aux nouveaux besoins nés, entre autres, de la réforme de l'éducation et de la politique familiale ». Les maternelles 5 ans recueilleront 103 millions de dollars, notamment, et la rénovation des cégeps et des universités, 156 millions.

### Des incitatifs à l'embauche des jeunes et des étudiants

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

En plus de miser sur des projets d'envergure, le ministre Bernard Landry a inscrit dans son budget une série de mesures visant la création d'emplois en particulier pour les jeunes.

D'entrée de jeu, le gouvernement annonce qu'il remboursera 1200 \$ de taxes sur la masse salariale pour chaque emploi créé au sein de toute entreprise jusqu'à concurrence de 36 000 \$ ou 30 emplois nouvellement créés. Selon le ministre, cette mesure permettra aux entreprises qui créent des emplois de payer des taxes sur la masse plus basses qu'en Ontario, pour la seule année, toutefois, où elles créent de nouveaux emplois.

Cette réduction des taxes sur la masse salariale, dont le niveau au Québec est l'objet de plaintes incessantes de la part des représentants patronaux, pourra encourager la réduction volontaire et le partage du temps de travail, note le ministre.

Ce crédit de taxes de 1200 \$ pour la création d'emplois entraînera un manque à gagner de 85 millions pour le gouvernement lors de l'exercice en cours, et de 100 millions pour chacune des deux années suivantes.

Par ailleurs, M. Landry a annoncé une série de mesures destinées aux jeunes et évaluées à 100 millions en trois ans. À cet égard, le gouvernement transformera le volet étudiants-stagiaires du Programme de soutien à l'emploi stratégique, qui ne s'applique à l'heure actuelle qu'aux entreprises des secteurs manufacturiers, du recyclage et des services aux entreprises, pour qu'il s'étende aux secteurs de l'agriculture, des forêts, des mines, de la culture et des communications. Les étudiants en formation professionnelle au secondaire et en première année du collégial sont maintenant admissibles et la subvention maximale est portée de 5000 à 10 000 \$ par entreprise.

Le gouvernement estime que 15 750 emplois d'été seront ainsi créés en trois ans pour un investissement étatique de 21 millions.

En outre, la fonction publique doublera les sommes qu'elle consacre à l'embauche des étudiants l'été en y ajoutant dix millions en trois ans, ce qui donnera de l'emploi à 4800 étudiants de plus.

Dans les secteurs des technologies de l'information et de l'aérospatiale, le gouvernement injectera dix millions dans la formation et les stages. Il contribuera également 17 millions de plus en aide fiscale aux études avancées et en crédits d'impôt pour les entreprises qui accueillent des apprentis.

#### Économie sociale

L'économie sociale, dont on sait qu'elle pourrait pallier à la diminution de services dispensés par l'État, n'est pas en reste. Le ministre Landry annonce un programme de 79 millions répartis sur trois ans pour couvrir une partie des frais de services d'aide à domicile pour les personnes en perte d'autonomie. Cette somme sera versée à des entreprises de l'économie sociale et entraînera la création de 6000 emplois au cours des trois prochaines années. De plus, le gouvernement créera 1050 emplois pour des personnes handicapées dans des centres de travail adapté grâce à un budget de 7,5 millions toujours réparti sur trois ans. En outre, Québec versera une subvention de quatre millions de dollars dans un fonds « d'accompagnement » des entreprises et organismes de cette économie dite sociale.

### Manifestation d'étudiants



ENVIRON 150 étudiants ont manifesté, hier, devant l'Assemblée nationale, contre les récentes compressions annoncées en éducation.

## Des avantages fiscaux aux entreprises en technologies de l'information

### Ces entreprises bénéficieront d'un crédit d'impôt égal à 40 % des salaires versés à des jeunes de 18 à 35 ans jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par employé

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Répondant aux pressions des promoteurs du projet Mercure et de l'entreprise française Ubisoft, le ministre Landry a décidé d'accorder à l'ensemble de l'industrie des technologies de l'information et du multimédia des avantages fiscaux liés à la création d'emplois.

Ces entreprises bénéficieront d'un crédit d'impôt égal à 40 % des salaires versés à des jeunes de 18 à 35 ans jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par employé, ce qui correspond à des subventions gouvernementales totalisant 21,5 millions de dollars étalées sur trois ans, selon les calculs du ministre.

Pour s'établir au Québec, Ubisoft, et son partenaire québécois et promoteur du projet Mercure, réclamaient des deux

ordres de gouvernement une subvention égale à 25 000 \$ par année pour chaque emploi créé. L'entreprise française promettait de créer ainsi plusieurs centaines d'emplois au Québec plutôt que dans des pays de *cheap labor* comme l'Inde ou certains pays asiatiques. Ce traitement de faveur — on proposait l'établissement d'un programme-pilote dont Ubisoft aurait été le seul bénéficiaire — aurait entraîné des retombées économiques de plusieurs centaines de millions, selon ses promoteurs.

Le ministre Landry n'a pas mordu, se rangeant à l'avis de l'industrie québécoise du multimédia qui demandait que le programme, quel qu'il soit, soit accessible à l'ensemble des acteurs du secteur au Québec.

#### Centres de développement

Le budget propose également la créa-

tion de « centres de développement des technologies de l'information » réunissant des entreprises au sein d'édifices spécialement conçus à cette fin. Ces entreprises bénéficieront d'un congé fiscal de cinq ans de taxe sur le capital, d'impôts sur les profits et de cotisations à l'assurance-maladie.

En fait, ce sont là de nouveaux avantages que le budget Landry accorde à toute PME nouvellement créée. Toutefois, les entreprises réunies dans ces centres jouiront en plus d'un crédit d'impôt pour l'acquisition de matériel spécialisé.

Par ailleurs, le gouvernement, en partenariat avec l'École de technologie supérieure et l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et avec l'appui de grandes entreprises telles Téléglobe, mettra sur pied un Centre international de formation en télécommunications.

## • LE BUDGET LANDRY •

## Petite révolution dans l'hôtellerie

Le gouvernement compte récupérer une somme de 326 millions auprès des travailleurs à pourboire

MARIO CLOUTIER

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC



ARCHIVES LE DEVOIR

Les tables n'auront pas eu le temps de dégeler avant que Québec décide de récupérer une plus grande part des pourboires sous forme d'impôt déduit à la source.

lutte a permis à Québec de récupérer 815 millions lors de l'année budgétaire qui se termine. L'an prochain, on vise 300 millions de plus, mis à part les pourboires.

La majorité de cette somme (220 millions) proviendra du ministère du Revenu qui a reçu cette année des crédits additionnels de 30 millions pour compléter l'implantation de nouvelles méthodes de vérification qui seront intensifiées et étendues à d'autres domaines comme, entre

autres, l'agriculture et les pêcheries, les placements et les services professionnels.

Québec compte également récupérer 25 millions en adoptant des mesures pour enrayer le commerce illégal de boissons alcooliques et l'exploitation illégale d'appareils de loterie vidéo. Pour ce qui est du travail au noir, le gouvernement a la dent longue: 35 millions cette année et 50 millions subséquemment en s'attaquant

au travail non déclaré dans l'industrie de la construction. On pense pouvoir améliorer les mécanismes de contrôle des activités de construction, notamment en utilisant les informations provenant des permis de construction municipaux.

De plus, la fusion de la Commission de la construction du Québec et de la Régie du bâtiment devrait permettre de réduire les coûts et d'enrayer plus efficacement le travail au noir.

## Les réactions au budget

Diane Drouin, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ): «L'humour des banquiers de Wall Street passe avant la mission prioritaire de l'école publique.» C'est ce constat lapidaire auquel en est venu hier Diane Drouin, estimant que le budget Landry n'apportait «rien pour soulager les commissions scolaires des compressions [...] qui n'ont aucun sens». Au sujet de l'augmentation de la taxe scolaire, Mme Drouin a déploré que les commissions scolaires «n'ont aucune prise sur le contrôle des coûts». «En agissant ainsi, le gouvernement persiste à faire des élus scolaires de simples percepteurs de taxes», dit-elle. Selon Mme Drouin, les compressions dans le secteur de l'éducation signifient que le gouvernement Bouchard «perd le sens des valeurs». La présidente de la FCSQ estime que l'Etat québécois doit «cesser son pelletage de factures pour donner plus de marge de manœuvre aux commissions scolaires».

Gérald Larose, président de la CSN, est déçu du budget Landry, qui repose essentiellement sur des compressions de dépenses, et se dit inquiet pour l'avenir des services publics. Comme la CSN l'appréhendait, le budget Landry repose beaucoup plus sur les compressions que sur la recherche de nouveaux revenus pour l'Etat ou sur des mesures pour créer des emplois. En matière de création d'emplois, le président de la CSN est vraiment déçu. «On est dans la grande modestie», ironise-t-il, pour résumer la stratégie du gouvernement en matière d'emploi, qui repose surtout sur la confiance envers le secteur privé. Comme le ministre Bernard Landry a fait part de son intention d'abaisser les impôts lorsque le déficit zéro sera atteint, M. Larose s'inquiète alors pour l'avenir des services publics. Ceux-ci sont-ils condamnés à être sous-financés et comprimés?

Clément Godbout, président de la FTQ: «Comparé aux budgets précédents, il y a un peu plus d'efforts en faveur de la création d'emplois mais le taux de chômage prévu pour 1997 est de 11,9 %, ce qui reste scandaleusement élevé.» C'est ce qui fait dire au président de la FTQ que la relance de l'emploi tire de la patte au Québec. La FTQ a par ailleurs accueilli favorablement «l'effort important» du gouvernement en vue de contrer l'évasion fiscale et le travail au noir, notamment dans la construction, le commerce illégal des boissons et la restauration.

Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, estime que le budget démontre «que le gouvernement disposait de la marge de manœuvre nécessaire pour éviter l'hécatombe qui s'est produite la semaine dernière». Mme Pagé faisait référence à la présentation des crédits et aux négociations ardues entre l'Etat et la fonction publique. «C'est toute l'approche budgétaire du gouvernement — qui met l'accent sur les compressions plutôt que sur l'augmentation des revenus — qui est discutable», a commenté Mme Pagé. La présidente de la CEQ déplore en outre que le gouvernement n'ait pas resserré les nombreuses dépenses fiscales consenties aux entreprises et aux particuliers à haut revenu. Mme Pagé a par ailleurs salué certaines mesures telles que l'extension du crédit d'impôt pour les stages en milieu de travail, l'amélioration du système de perception des taxes et des impôts et l'effort de simplification du régime fiscal. Sur le plan de la création d'emplois, certaines mesures lui semblent intéressantes.

Serge Roy, président du Syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Québec (SPGQ): «Le gouvernement a eu l'oreille des milieux financiers. Les entreprises auraient dû être mises à contribution de façon plus significative.» M. Roy a souligné que quelque 25 000 emplois pourront être créés dans le secteur privé mais qu'au même moment, il s'en perdra presque autant dans le secteur public. M. Roy a aussi déploré que peu de mesures disposeront les jeunes à entrer dans la fonction publique, notamment pour combler les mises à la retraite — plus de 15 000 — que le gouvernement a mises en place la semaine dernière. Il a par ailleurs signalé que les compressions dans des domaines comme la Régie du bâtiment ont eu pour effet de réduire la sécurité dans l'inspection des lieux publics. «C'est un budget pour les entreprises, pas pour l'avenir du Québec», a conclu M. Roy.

Propos recueillis par Brian Myles

## Colombie-Britannique

## Le NPD dépose un budget teinté de prudence

PRESSE CANADIENNE

Victoria — Échaudé par les secousses causées par deux déficits budgétaires consécutifs, le ministre des Finances de Colombie-Britannique a déposé mardi un budget conservateur, conçu pour redonner de la crédibilité à son gouvernement néo-démocrate.

Le ministre Andrew Petter, travaillant à partir de prévisions de revenus qu'il a qualifiées de prudentes, a indiqué que le déficit pour l'exercice 1997-98 serait de 185 millions. C'est moins de la moitié du déficit de 395 millions de l'an dernier.

Il a admis que la réputation du gouvernement avait été entachée par ses précédents budgets et a décidé de se montrer moins ambitieux.

Il a affirmé que le gouvernement injecterait davantage de fonds dans l'éducation et la santé, tout en réduisant légèrement l'impôt sur le revenu des particuliers et en maintenant le gel des frais d'assurance-auto, d'électricité et d'éducation supérieure.

Le gouvernement s'attend cependant à tirer environ 150 millions en hausse des revenus tirés des jeux de hasard et d'autres frais aux usagers comme le transport en ambulance.

Le budget prévoit également recueillir 18 millions de plus en augmentant la taxe sur le tabac à rouler.

M. Petter a fait valoir que le déficit projeté est le plus petit de la décennie pour cette province, qui reste la plus prospère du pays. Mais il est loin du surplus de 87 millions initialement prévu dans le budget précédent. Aux prises avec un ralentissement de l'économie, le ministre des Finances avait finalement dû couper 750 millions de son budget post-électoral du printemps de 1996. Le surplus de l'année précédente s'était aussi évaporé — et avec lui, la promesse du NPD de commencer à rembourser la dette provinciale.

Le gouvernement avait alors été accusé d'avoir su qu'il n'attendrait pas ses objectifs budgétaires avant de faire campagne en vue de sa réélection, campagne au cours de laquelle il s'était vanté d'avoir un surplus. Un citoyen de la province a tenté des poursuites contre le gouvernement pour obtenir l'annulation du résultat des élections, alléguant la fraude électorale.

## Pas de quotas pour l'investissement de l'épargne au Québec

ROBERT DUTRISAC

LE DEVOIR

Le ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, n'entend pas imposer de quotas sur l'investissement au Québec de l'épargne émanant d'ici.

«Le gouvernement n'entend pas intervenir de façon autoritaire dans un univers où la fluidité doit prévaloir, surtout quand on sait que le Québec est importateur net de capitaux», a déclaré dans son discours M. Landry, fidèle à ses vœux qui favorisent la libre circulation du capital.

Tout au plus, le gouvernement prendra des dispositions pour que la population puisse connaître la répartition des portefeuilles de placements des organismes des secteurs public et parapublic. En outre, «il faudra peut-être envisager diverses mesures incitatives afin de favoriser la croissance de l'industrie de la gestion de portefeuille au Québec», a évoqué le ministre sans se faire plus précis.

Rappelons que l'éditeur de la revue *L'Action nationale*, Rosaire Morin, avait établi que la grande majorité de l'épargne des Québécois placée dans des fonds communs de placement était investie à l'extérieur du Québec. Le gouvernement avait réagi à l'étude de M. Morin en créant un comité présidé par le député de Crémazie Jean Campeau afin d'analyser la question et d'apporter des correctifs, le cas échéant. Des rumeurs avaient circulé voulant que le gouvernement impose aux caisses de retraite et aux institutions financières qu'elles investissent dans des valeurs québécoises 40 % des sommes recueillies au Québec. Cette suggestion d'imposer un tel quota avait été décriée par les milieux financiers montréalais.

## L'habitation sociale obtiendra 100 millions de plus

MARIE TISON

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement québécois investira 100 millions de dollars supplémentaires dans le domaine de l'habitation sociale.

Le ministre des Finances Bernard Landry a annoncé hier plusieurs mesures qui font suite aux engagements pris lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, qui a eu lieu en novembre dernier à Montréal.

Il a affirmé que ces mesures contribueront de diverses façons à la relance de l'emploi dès cette année.

Il a d'abord annoncé la création d'un Fonds québécois du logement social, qui disposera d'un budget annuel de 43 millions.

Cette somme devrait permettre de rendre disponibles 1200 nouveaux logements pour des ménages à faibles revenus, 500 logements pour des personnes âgées en perte d'autonomie et 120 logements pour des femmes victimes de violence, des personnes atteintes d'une déficience intellectuelle et des itinérants.

Le gouvernement québécois investira également 30 millions dans la rénovation des logements et la revitalisation de quartiers dans les régions urbaines et rurales. Il espère voir les municipalités verser un autre 20 millions dans ce domaine.

Le gouvernement estime que 2800 ménages pourront profiter d'un logement rénové grâce à cette mesure en milieu urbain, et 1600 ménages en milieu rural.

Le ministre Landry a aussi annoncé une somme additionnelle de 5 millions au Programme d'aide à l'adaptation de domicile pour les personnes handicapées, ce qui devrait venir en aide à 6000 personnes handicapées à faible revenu et 700 personnes handicapées qui sont admissibles au programme sans égard au revenu.

Le premier ministre a mis à l'essai des thèmes qu'il reprendra au cours de sa prochaine campagne électorale: le Canada a repris «une place d'honneur parmi les pays bien gérés du monde»; même si le taux de chômage reste élevé, notre économie a créé des milliers d'emplois; «nous ne couperons pas les programmes dont les Canadiens ont besoin»; la collaboration entre les deux ordres de gouvernement peut marcher.

Bien qu'il affirme ne pas vouloir parler de constitution, le thème de la souveraineté du Québec a été abordé devant les gens d'affaires de Laval.

M. Chrétien répète que l'incertitude qui découle de la tenue d'un autre référendum retarde la reprise économique au Québec et y entretient un taux de chômage plus élevé que dans l'ensemble du Canada.

Le chef libéral a écorché le chef conservateur Jean Charest, sans le nommer toutefois, à cause de sa promesse de réduire les impôts. «Comme d'autres qui le font en ce mo-

ment avec une certaine légèreté, j'aimerais moi aussi pouvoir promettre des réductions d'impôt. Mais nous n'en sommes pas encore là, même si on voit enfin la lumière au bout du tunnel.»

Si Québec et Ottawa sont en «pause réflexion» et ne s'entendent toujours pas sur le dossier de la formation de la main-d'œuvre, M. Chrétien, lui, se montre tout de même optimiste. «Je suis convaincu que nous sommes en mesure de signer une entente avec le Québec qui nous permettra de régler une fois pour toutes ce dossier, tel que les gouvernements successifs du Québec le demandent depuis de très nombreuses années.» Sans donner de date butoir, il a noté que «le plus tôt sera le mieux». Malgré ces allusions hautement électorales, M. Chrétien persiste à ne pas confirmer que des élections générales approchent.

«J'ai été élu dix fois. J'espère être élu une onzième fois bientôt. Nous aurons des élections d'ici 17 mois ou plus tôt, si ma femme me le dit. J'en ai parlé à ma femme, le temps n'est pas encore arrivé.»

## Des commentaires préventifs de Chrétien

Le fédéral a réduit ses dépenses en tentant d'épargner les provinces, dit-il

LIA LÉVESQUE

PRESSE CANADIENNE

Laval — Le jour du dépôt du budget à Québec, le premier ministre du Canada Jean Chrétien a soutenu que le fédéral a assaini ses finances en coupant davantage dans ses propres dépenses, tentant d'épargner le plus possible les provinces.

Le premier ministre du Canada était conférencier invité hier midi à la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, devant environ 400 représentants du monde des affaires.

Quelques heures avant que le ministre des Finances Bernard Landry ne dévoile son budget, le premier ministre Chrétien a tenu à répliquer d'avance aux reproches qui pourraient être formulés envers le fédéral, qui a réduit ses paiements de transfert aux provinces.

«Les réductions les plus fortes ont presque toutes été effectuées dans les dépenses de programmes fédéraux directs. Nous avons veillé à ce que les compressions apportées à nos

propres programmes dépassent les réductions de nos transferts aux provinces», se défendait M. Chrétien.

Le premier ministre a mis à l'essai des thèmes qu'il reprendra au cours de sa prochaine campagne électorale: le Canada a repris «une place d'honneur parmi les pays bien gérés du monde»; même si le taux de chômage reste élevé, notre économie a créé des milliers d'emplois; «nous ne couperons pas les programmes dont les Canadiens ont besoin»; la collaboration entre les deux ordres de gouvernement peut marcher.

Bien qu'il affirme ne pas vouloir parler de constitution, le thème de la souveraineté du Québec a été abordé devant les gens d'affaires de Laval.

M. Chrétien répète que l'incertitude qui découle de la tenue d'un autre référendum retarde la reprise économique au Québec et y entretient un taux de chômage plus élevé que dans l'ensemble du Canada.

Le chef libéral a écorché le chef conservateur Jean Charest, sans le nommer toutefois, à cause de sa promesse de réduire les impôts. «Comme d'autres qui le font en ce mo-

ÉCONOMIE

Pour la première fois en deux ans

# La Réserve fédérale américaine hausse ses taux d'intérêt à court terme

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé son taux interbancaire au jour le jour (Fed Fund's rate) d'un quart de point pour le porter à 5,50 %, a annoncé hier un porte-parole de la banque centrale à l'issue de la dernière réunion du comité monétaire.

Le comité monétaire a décidé de resserrer «légèrement» les conditions de crédit en raison de «la vigueur persistante de la demande» qui progressivement accroît les risques de voir se développer des déséquilibres inflationnistes dans l'économie, ce

qui pourrait éventuellement mettre en danger l'expansion économique, explique la Fed dans un communiqué.

«Dans ces circonstances, poursuit le communiqué, un léger resserrement des conditions monétaires est considéré comme une mesure prudente permettant d'assurer davantage la poursuite de l'expansion économique en maintenant l'inflation faible, qui prévaut aujourd'hui, jusqu'à la fin de cette année et au delà.»

«L'expérience des dernières années a renforcé la conviction qu'une inflation basse est essentielle pour que l'économie réalise pleinement son potentiel

de croissance», a encore indiqué la Fed.

La Fed a laissé inchangé à 5 % son taux d'escompte. Ce taux, auquel la Fed prête aux banques, est surtout symbolique.

Il s'agit du premier resserrement de la politique monétaire américaine depuis deux ans.

Après une réaction initiale très favorable, les marchés financiers, qui attendaient une telle décision, se sont ensuite rapidement orientés à la baisse.

Sur le marché obligataire, baromètre le plus sensible aux craintes d'inflation, le rendement sur les

émissions du Trésor à 30 ans est remonté à 6,91 % après s'être momentanément détendu après l'annonce de la hausse des taux de la Fed pour tomber de 6,92 % à 6,88 %.

A Wall Street, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait, après avoir gagné jusqu'à 47 points en quelques minutes, repiqué du nez pour terminer à 6876 points.

Le dollar a également réagi négativement à cette hausse des taux, cédant quelques fractions sur le mark allemand à 1,6915 DM contre 1,6975 avant l'annonce de la décision de la Fed, et à 123,60 yens contre 124 yens.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
-3,75 3114,86	-0,49 6143,76	-29,08 6876,17

dollar canadien or

+0,06 72,56 €US	-2,70 347,70 \$US
--------------------	----------------------

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3273
Allemagne (mark)	0,8154
Australie (dollar)	1,1246
Barbade (dollar)	0,7056
Belgique (franc)	0,04059
Bermudes (dollar)	1,3965
Brésil (real)	1,3379
Caribbes (dollar)	0,5256
Chine (renminbi)	0,1720
Espagne (peseta)	0,00999
États-Unis (dollar)	1,3782
Europe (ECU)	1,6340
France (franc)	0,2417
Grèce (drachme)	0,005483
Hong Kong (dollar)	0,1835
Inde (roupie)	0,0405
Italie (lire)	0,000845
Jamaïque (dollar)	0,0439
Japon (yen)	0,01114
Mexique (peso)	0,1882
Pays-Bas (florin)	0,7497
Portugal (escudo)	0,008463
Royaume-Uni (livre)	2,2320
Russie (rouble)	0,000248
Singapour (dollar)	0,98006
Suisse (franc)	0,9738
Taiwan (dollar)	0,0515
Venezuela (bolivar)	0,00298

**SCRIBEC**  
PHOTOCOPIE  
IMPRIMERIE  
385-9400  
45, rue Jarry Est, Montréal  
Nous servons les lecteurs du «Devoir» avec empressement.

30 000 employés inclus malgré eux dans la loi 104

## Godbout espère que Bouchard s'est trompé

«Sinon, ça friserait la mauvaise foi», prévient le président de la FTQ

MARIO GILBERT  
PRESSE CANADIENNE

Le président de la FTQ, Clément Godbout, espère que le gouvernement de Lucien Bouchard s'est trompé en «oubliant» de négocier avec des milliers d'employés de l'État. Sinon, ce serait «de la mauvaise foi», a-t-il indiqué hier.

L'Assemblée nationale a adopté vendredi, en fin de soirée, la loi 104 imposant une baisse de rémunération de 6 % pour les employés de l'État qui n'auraient pas conclu d'entente d'ici juillet.

Or, les centrales syndicales ont été étonnées de constater, samedi, que la loi touchait ainsi près de 30 000 employés qu'on croyait exclus.

À la Fédération des travailleurs du Québec, c'est 10 000 travailleurs qui seraient ainsi touchés, alors que la centrale croyait leur sort réglé depuis des mois. Il s'agit notamment

des employés de soutien des universités (7000), de la Régie des installations olympiques, de musées, de transportiers, et les employés d'entrepôts de la Société des alcools.

«C'est un peu comme s'il ne s'était rien passé depuis deux ans», a indiqué M. Godbout, hier, après avoir prononcé une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

«A l'UQAM, ça fait longtemps que c'est réglé: comment ça se fait qu'ils sont inclus? On a revu les salaires, un certain nombre de mises à pied, les mises à la retraite, un réaménagement du personnel. C'est réglé à un paquet de places», a-t-il soutenu.

«J'espère que c'est seulement la machine qui est partie et qui n'a pas su arrêter à temps. Ça peut arriver» — les négociations avec les derniers centrales de la CEQ et CSN sont arrivées un peu trop tard, puis la loi est arrivée.

«Sinon, ça friserait la mauvaise foi», a estimé M. Godbout, de retour de quelques jours de vacances — c'est le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, qui a mené les négociations avec le gouvernement.

«C'est un règlement dans l'ensemble honorable; malheureusement elle est arrivée comme un os dans le fromage, cette maudite loi 104. On ne joue pas un tour comme ça en relations de travail.»

M. Godbout, qui prenait l'avion pour Québec en milieu d'après-midi, hier, afin d'être aux premières loges du discours du budget, avait bien l'intention d'évoquer le problème avec quelqu'un, quelque part, au gouvernement.

Car la loi 104 permet encore la négociation jusqu'en juillet pour ces travailleurs, comme d'ailleurs pour les enseignants du collégial affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (FNEEQ-CSN), les seuls à

n'avoir pas conclu d'entente lors des négociations avec le gouvernement.

Par ailleurs, M. Godbout n'a pas voulu se dissocier du projet souverainiste malgré ces difficiles négociations avec le gouvernement Bouchard.

«La souveraineté, c'est une décision qu'on doit prendre comme peuple, a-t-il dit. On ne peut pas dire: parce qu'on a été malheureux dans les négociations, on jette par-dessus bord l'ensemble d'un projet de société.»

«Mais le travailleur pourrait se dire que le véhicule de ce projet, le Parti québécois, ne mérite pas son appui.»

Auparavant, M. Godbout avait encouragé les quelque 450 gens d'affaires venus l'entendre au déjeuner de la Chambre de commerce à être audacieux, visionnaires et imaginatifs. Rappelant les réussites du Fonds de solidarité de la FTQ, il a avoué qu'il trouvait «parfois le milieu des affaires tellement frileux».

## Fonds de 1 milliard de la BdeM pour la PME

LE DEVOIR

Pour stimuler la croissance économique des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, la Banque de Montréal lance un programme de financement qui disposera d'un fonds de roulement d'un milliard.

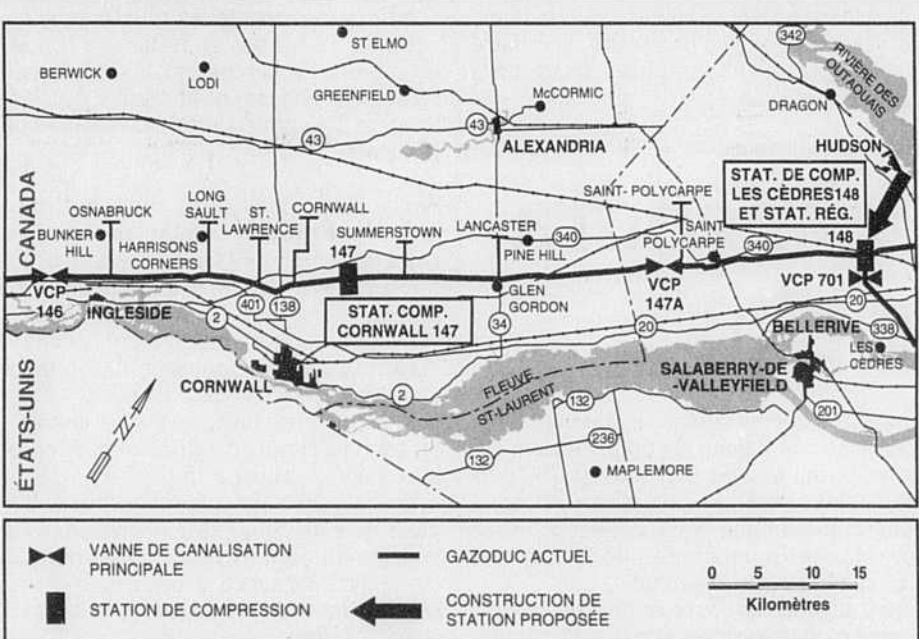
Jusqu'au 31 janvier 1998 (date à laquelle prendra fin le programme), la Banque de Montréal consentira des prêts de 10 000 à 250 000 \$ aux PME solvables pour leur permettre de faire, par exemple, l'acquisition d'équipement ou de réaliser un projet d'expansion. Aucun secteur de l'économie en particulier (l'économie du savoir par exemple) ne sera favorisé par ce nouveau programme.

Les prêts seront offerts pour des termes de trois à cinq ans et la période de remboursement pourra s'échelonner sur 15 ans. Pour la première année, l'entrepreneur pourra bénéficier d'un taux de 4,9 % qui s'appliquera pour tous les prêts consentis d'ici le 30 juin 1997. Pour les années suivantes du prêt, le taux sera fixé en fonction du marché.

Les entrepreneurs qui obtiendront un prêt après le 30 juin verront toutefois leur taux fixé en fonction du marché et ce, dès la première année.

Avec ce nouveau programme, les crédits de huit milliards que la Banque de Montréal met déjà à la disposition des petites entreprises augmenteront de 12 %. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de la Banque visant à accroître de 16 à 20 % sa part de marché dans les prêts accordés aux PME. La part de marché de la Banque s'est d'ailleurs accrue de 6 % depuis 1990.

Plus de 95 % des entreprises clientes de la Banque de Montréal sont des PME dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 10 millions. Pour la Banque de Montréal, il est primordial de faciliter l'accessibilité au capital car, à un moment précis, toute entreprise en croissance atteint un point critique où elle doit avoir accès à du financement pour bénéficier des occasions d'affaires qu'offre le marché.



**TransCanada PipeLines Limited**  
Avis public de demande relative à des installations  
Les Cèdres

Afin de répondre à la demande croissante de gaz naturel de la part de ses clients, TransCanada augmente périodiquement la capacité de son réseau principal de transport de gaz naturel, notamment en construisant des installations pipelinaires ou de compression sur son réseau principal de transport. Nous étudions actuellement la possibilité de construire des installations dans votre région en 1998 ou par la suite. L'emplacement de l'expansion proposée pour votre région est indiqué sur la carte ci-dessus.

TransCanada déposera une demande d'autorisation auprès de l'Office national de l'énergie (ONE) relativement à une partie ou à la totalité des installations indiquées sur la carte ci-dessus. Dans le cadre de notre demande, nous effectuerons des évaluations environnementales et socio-économiques globales relativement aux travaux proposés. Pour veiller à ce que les préoccupations du public soient prises en considération par TransCanada et l'ONE, nous sollicitons les commentaires de la population sur les incidences environnementales et socio-économiques éventuelles des travaux proposés.


Les bulletins d'information 1, 2, 3 et 4 de l'ONE, dans lesquels sont décrits le processus d'approbation du tracé du gazoduc et le mode de participation des propriétaires fonciers et de la population en général à ce processus, ainsi que le Guide de gestion environnementale (1995) de TransCanada, ont été remis aux bureaux des municipalités visées par la construction. De plus, nous ferons parvenir aux bureaux des municipalités une copie du rapport d'évaluation environnementale et socio-économique des installations projetées pour votre région. Prière de communiquer avec le bureau de la municipalité où les travaux sont proposés si vous désirez examiner cette documentation.

Ces nouvelles installations ne visent pas le service résidentiel direct par TransCanada. TransCanada est une société de transport de gaz naturel qui achemine ce gaz de l'Ouest canadien vers les marchés du Canada et des États-Unis. Prière de communiquer avec votre société de distribution locale si vous désirez obtenir le service résidentiel.

TransCanada a pris l'engagement de consulter la population et considère vos commentaires comme un élément précieux de l'étape de planification. Si vous avez des questions ou des observations à formuler au sujet des installations proposées, du processus d'approbation, des politiques de TransCanada en matière de droits de passage ou de toute question environnementale ou socio-économique, prière de communiquer avec :

Lisa Scott  
Relations publiques  
TransCanada PipeLines Limited  
111, Cinquième avenue sud-ouest  
C.P. 1000, succursale M  
Calgary (Alberta)  
T2P 4K5  
1-800-361-6522  
Télécopieur : (403) 267-8993





# Hommage au civisme

*Récompenses, décorations ou distinctions pour actes de civisme*

Le gouvernement du Québec rend hommage à des citoyennes et des citoyens qui ont porté assistance à des personnes dont la vie était en danger. Il leur accorde des récompenses, décorations et distinctions en vertu de la Loi visant à favoriser le civisme (L.R.Q., c. C-20).

Tout citoyen qui considère qu'une personne a accompli un acte de civisme, dans des circonstances difficiles, et même périlleuses, peut proposer le nom de cette personne au Comité sur le civisme. L'acte de civisme doit avoir été accompli entre le 1<sup>er</sup> janvier 1996 et le 31 décembre 1996.

La proposition doit contenir les renseignements suivants :



- Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne proposée (si cette dernière est décédée, les coordonnées d'un parent ou d'un ami)
- Description de l'acte de civisme avec mention de la date de l'événement
- Nom et adresse des témoins
- Nom du service de police qui a couvert l'événement, s'il y a lieu
- Nom, adresse et numéro de téléphone de la personne qui propose (Une personne ne peut se proposer elle-même.)

La proposition doit être acheminée au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 1997 à l'adresse suivante :

Comité sur le civisme  
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration  
Direction des communications  
360, rue McGill, bureau 2.09  
Montréal (Québec)  
H2Y 2E9

Le dépliant d'information «Hommage au civisme» est disponible à la Direction des communications du ministère et aux bureaux de Communication-Québec. Il comporte un formulaire de proposition.

Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 873-2445 ou le 1 800 465-2445.

## ÉCONOMIE

Étude de l'Institut C.D. Howe

## Le libre-échange n'entraîne pas la création d'emplois

LE DEVOIR

Le libre-échange a eu des impacts positifs sur les exportations et les investissements, mais n'a pas contribué directement à la création d'emplois au pays, estime l'Institut C.D. Howe, dans une récente étude intitulée *Échanger pour mieux: l'impact de l'intégration continentale accrue sur le commerce, l'investissement et l'emploi au Canada*.

Depuis 1989, l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALE) et son successeur, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ont eu un impact positif sur les flux commerciaux entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Canada et le Mexique, conclut l'auteur de l'étude, Daniel Schwanen, analyste chez C.D. Howe.

Une analyse détaillée des tendances commerciales entre 1989 (date de l'entrée en vigueur de l'ALE) et 1995, confirme les conclusions d'études effectuées auparavant selon lesquelles la croissance des échanges

commerciaux dans les secteurs libéralisés par l'accord Canada-États-Unis a considérablement dépassé la croissance enregistrée dans d'autres secteurs ou avec d'autres pays.

En ce qui a trait à la création d'emplois, bien que l'ALE et l'ALENA n'aient pas eu les effets destructeurs sur l'emploi que certains avaient craints, fait valoir M. Schwanen, ils n'ont pas non plus offert de remède pour la performance médiocre du Canada au chapitre de la compétitivité et de la création d'emplois.

D'autres facteurs sont à l'origine des problèmes de l'économie canadienne, notamment la politique monétaire restrictive de la Banque du Canada.

Enfin, les salaires du secteur manufacturier ont mieux fait que ceux de l'économie en général durant la période qui a suivi l'instauration de l'ALE, alors qu'au sujet de l'emploi, ce secteur, déjà en déclin relatif, a connu une performance un peu plus faible que la normale au cours de la période.

TECHNOLOGIE

## Un standardiste virtuel conçu à Montréal étonne à la foire commerciale CT Expo

Il s'agit du premier utilitaire capable de reconnaître un vocabulaire étendu en deux langues et d'interpréter des phrases complètes

ANDRÉ SALWYN

La petite entreprise montréalaise Locus Dialogue, qui a mis au point ce que l'on pourrait appeler un ou une «standardiste virtuelle», a remporté un succès assez inespéré à la foire commerciale CT (Computer Telephony) Expo, tenue récemment à Los Angeles.

En effet, selon Yves Normandin, président de Locus Dialogue, des centaines de représentants d'entreprises américaines se sont dits «étonnés» par le produit Locus Liaison, capable d'effectuer 75 % du travail normal d'un ou d'une standardiste en chair et en os en répondant aux appels et en les acheminant aux personnes intéressées.

Le standardiste virtuel, conçu à Montréal même, filtre en effet tous les appels, que l'appelant s'exprime en

français ou en anglais, et est le premier utilitaire au monde à être capable de reconnaître un vocabulaire étendu en deux langues et d'interpréter des phrases complètes et continues.

«Ce qui a contribué à notre succès à Los Angeles est le fait que l'on avait mis au point une démonstration qui simulait une implantation dans une société type, a expliqué M. Normandin. On était donc en mesure d'ajouter des noms de personnes au fur et à mesure qu'on nous en donnait.»

«Le résultat a été que tous ceux qui se sont intéressés à notre produit ont été en mesure de tester eux-mêmes le produit sur place, et tout a très bien fonctionné, en dépit des divers accents que les gens avaient.»

Locus Liaison peut supporter un répertoire allant jusqu'à 1000 noms dans sa version initiale, déjà à l'essai dans des organisations comptant 10,

100, 300 et 1200 postes, et il pourra éventuellement répondre aux besoins d'entreprises disposant de 3600 à 6000 postes.

À l'UQAM, où le produit a été mis en service en décembre dernier, les réactions ont aussi été positives.

«Locus Liaison a donné une excellente performance en matière de reconnaissance de la parole. Beaucoup de gens sont impressionnés par l'efficacité du système. Il est clair qu'il s'agit d'une option intéressante pour l'avenir», déclare notamment André Ostiguy, directeur des services réseaux du service de l'informatique et des télécommunications de l'UQAM.

Un marché de 3,2 milliards

Incidentement, la technologie utilisée par Locus Liaison a été développée au Centre de recherche en informatique de Montréal (CRIM) de

1986 à 1996. C'est une technologie qui a été reconnue mondialement comme la plus performante en ce qui a trait à la reconnaissance indépendante du locuteur de chiffres continus.

Cette technologie a ensuite été élargie à la reconnaissance de grands vocabulaires flexibles en français et en anglais.

«En Amérique du Nord, près de 70 manufacturiers offrent des standardistes automatisés. Mais nous sommes les premiers à en proposer un avec reconnaissance de la parole continue et bilingue, acceptant des phrases complètes», a aussi révélé Yves Normandin.

Selon la firme américaine Probe Research, le marché international de la reconnaissance de la parole en téléphonie atteindra plus de 3,2 milliards \$ US.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Le Centre de santé communautaire du centre-ville, organisme de services sociaux et de santé ancré dans la communauté, a le poste à temps plein suivant à pourvoir:

## MÉDECIN

Comme membre d'une équipe multidisciplinaire, la personne dont la candidature sera retenue fournira des soins médicaux holistiques à la clientèle. L'équipe offre toute la gamme des services de médecine familiale, de counseling et d'éducation, dans un cadre axé sur la promotion de la santé. La personne dont la candidature sera retenue devra aussi fournir des conseils cliniques aux infirmières cliniciennes et aux infirmières.

## Exigences

- \* Agrément comme médecin de famille ou l'équivalent, assorti d'au moins trois années d'expérience.
- \* Être inscrit à l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ou y être admissible.
- \* Capacité de travailler de manière autonome et au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- \* Capacité de dispenser des soins en français et en anglais.

L'échelle salariale va de 80 295 \$ à 117 766 \$.

Le Centre offre d'excellents avantages sociaux.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae, d'ici au 11 avril, 1997 à:

## Directrice des ressources humaines

Centre de santé communautaire du centre-ville  
340, rue MacLaren  
Ottawa (Ontario)  
K2P 0M6  
Téléphone: 613-563-4771  
Télocopieur: 613-563-0163



## CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

Concours # 529

## DIRECTRICE GÉNÉRALE ou DIRECTEUR GÉNÉRAL

**LE COLLÈGE:** accueille près de 3 500 élèves de l'enseignement régulier dans les programmes de formation préuniversitaire et technique. Plus de 7 000 adultes y reçoivent annuellement une formation créditée et non créditée à la formation continue. Il dispose d'un Centre spécialisé en robotique par lequel il réalise le transfert de connaissances technologiques aux personnes et aux entreprises.

**LE DÉFI:** préoccupé par la réussite des élèves et la qualité des services offerts, vous aurez la responsabilité de mobiliser les ressources humaines pour la réalisation de la mission de formation et de service à la communauté. Vous saurez développer les programmes et activités correspondant aux besoins de la clientèle et promouvoir des rapports fructueux avec les partenaires à l'interne et à l'externe.

**LE PROFIL:** vous êtes reconnu pour votre leadership, votre capacité de mobiliser et de travailler en équipe. Vous êtes capable de définir, communiquer et faire partager la mission éducative du Collège.

## LES EXIGENCES:

- Obligatoires:**
- Diplôme universitaire terminal de premier cycle.
  - Expérience minimale de 8 années dont 3 dans un poste de direction.
  - Formation en administration.
  - Connaissance du milieu de l'éducation.

## Souhaitables:

- Diplôme universitaire terminal de deuxième cycle.
- Connaissance du réseau collégial et de l'environnement économique, politique et social, local et régional.

Les candidats joindront à leur curriculum vitae un court texte (deux pages) décrivant leur motivation à poser leur candidature.

L'entrée en fonction est prévue pour juillet 1997.

Les personnes intéressées feront parvenir leur candidature (curriculum vitae et attestations d'études) avant 16 h le 11 avril 1997, à l'adresse suivante:

CONCOURS DIRECTRICE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
Cégep de Lévis-Lauzon  
205, Mgr. Bourget  
Lévis, QC G6V 6Z9

N.B.: Seules les personnes présélectionnées recevront une réponse au plus tard le 25 avril 1997.

CARRIÈRES & PROFESSIONS  
LE DEVOIR

Les lundis, mercredis, et vendredis inclusivement.

L'AUCC représente les universités canadiennes au pays comme à l'étranger. Notre mission est de favoriser et de promouvoir les intérêts de l'enseignement supérieur. Nous avons présentement trois postes d'Agent de programme à combler à la direction des Programmes internationaux et canadiens.

## AGENT DE PROGRAMME PROGRAMME DE PARTENARIAT

(deux postes pour une période déterminée de deux ans; avec possibilité de renouvellement)

Les postes sont sous la supervision du Gestionnaire, Programme de partenariat. Les titulaires assurent des services d'administration et de liaison au programme de liens universitaires financé par l'ACDI. Un des programmes fournit des services financiers et administratifs à des jumelages choisis et mis en oeuvre par des universités canadiennes avec des établissements chinois. L'autre doit accroître la capacité des pays en développement d'éduquer et de former les ressources humaines nécessaires pour répondre à leurs principaux besoins de développement. Les responsabilités comportent l'examen de propositions en regard des lignes directrices du programme, la rédaction des parties narratives des rapports du programme, le contrôle de l'exécution des contrats, la coordination de visites sur le terrain et la diffusion de l'information sur les programmes.

Les postes demandent un diplôme universitaire, de préférence en sciences sociales ou en sciences humaines et au moins deux à quatre ans d'expérience dans un poste semblable; la connaissance des universités et du développement international, une aptitude reconnue à communiquer; une solide compétence pour la rédaction; un bon sens de l'organisation et la connaissance de WordPerfect. Le bilinguisme est essentiel. Une bonne connaissance de la République populaire de Chine et la connaissance du mandarin seraient un réel avantage pour l'un des postes.

## AGENT DE PROGRAMME PROGRAMME DE BOURSES ET D'ÉCHANGES

(un poste pour une période déterminée d'un an; avec possibilité de renouvellement)

Sous la supervision du Coordonnateur, Programme de bourses et d'échanges, le titulaire administre des programmes de bourses et d'échanges. Les principales responsabilités consistent à préparer et à organiser les réunions des comités de sélection; à mettre à jour les lignes directrices du programme; à donner de l'information sur le programme aux universités et aux étudiants; à préparer les rapports annuels financiers et narratifs du programme et à suivre de près les progrès des études et du plan financier.

Le poste demande un diplôme universitaire de préférence en sciences sociales ou en sciences humaines et deux ans d'expérience antérieure dans un poste semblable; de l'initiative; de l'autonomie; du tact; une sensibilité aux différences culturelles; et une bonne connaissance de WordPerfect et Lotus. Le bilinguisme est essentiel.

L'AUCC offre un excellent programme d'avantages sociaux comportant notamment un congé annuel de quatre semaines; un régime de retraite flexible et des régimes d'assurance payés par l'employeur couvrant la vie, les soins médicaux et la vue et les soins dentaires. Le traitement de début pour les postes d'Agent de programme va de 37 196 \$ à 39 178 \$.

Les candidats qualifiés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae à Madame Monique DesLauriers, Gestionnaire des ressources humaines, 350, rue Albert, bureau 600, Ottawa (Ontario) K1R 1B1. La date limite pour la réception des candidatures est fixée au 2 avril 1997.

Alors que toutes les candidatures sont appréciées, seuls les candidats convoqués à une entrevue recevront un accusé de réception.

L'AUCC adhère aux principes de l'Égalité d'accès à l'emploi.

Association of Universities and Colleges of Canada



Association des Universités et Collèges du Canada

CARRIÈRES & PROFESSIONS  
LE DEVOIR

Pour réservation publicitaire, composez 985-3316 ou 1-800-363-0305

télocopieur 985-3390

## ACTION CENTRE-VILLE Centre communautaire pour aîné(e)s

POSTE: COORDONNATEUR(TRICE) DES SERVICES DE MAINTIEN DANS LA COMMUNAUTÉ Temps plein 35 heures par semaine

SCOLARITÉ: D.E.C. ou B.A.C. en science sociale, gérontologie, gestion

EXPÉRIENCE: Au moins quatre (4) ans en milieu communautaire

## TÂCHES GÉNÉRALES:

- coordonner le fonctionnement des services;
- gérer et développer une équipe bénévole;
- maintenir et développer des ententes de services;
- exécuter des tâches de bureau;
- être attentif aux besoins des aînés.

Envoyer votre curriculum vitae d'ici le 4 avril 1997, à l'attention de:

Hélène Louise Élie  
110, rue Sainte Catherine Est  
Montréal H2X 1K7



## AGENT-E-S DE PROGRAMME RÉGIONAUX

Carrefour Canadien International (CCI) est une organisation bilingue à base bénévole, incorporée au Canada en 1968. CCI est à refaire sa structure organisationnelle. Nous sommes à la recherche d'agent-e-s de programme pour coordonner la livraison de nos programmes dans nos nouveaux bureaux régionaux. Le bureau régional du Québec sera situé à Montréal.

Cette personne offre du soutien au directeur régional dans la planification et la mise en oeuvre des programmes notamment le recrutement, la sélection et l'orientation des participant-e-s, le financement ainsi que la coordination de la logistique des stages. L'agent-e de programme fournit du soutien organisationnel et de la formation aux comités bénévoles de la région.

Les candidat-e-s détiennent un diplôme universitaire de premier cycle et trois années d'expérience de travail dans le secteur des ONG. Cette personne possède des connaissances du développement communautaire, des aptitudes en administration et en gestion du stress ainsi que d'excellentes compétences en communications écrites et orales et l'habileté de travailler avec des bénévoles.

Les candidat-e-s doivent être bilingues, en français et en anglais, et doivent avoir des connaissances des logiciels à version pour Windows. Voyages et fins de semaine de travail à l'occasion.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 4 avril 1997 à:

Jean-Guy Bigeau, directeur général - CCI  
31, av. Madison, Toronto (ON) M5R 2S2, téléc. (416) 967-9078  
courrier électronique: cel@web.apc.org

Aucun appel, S.V.P. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui s'intéressent au poste. Seulement les personnes convoquées en entrevue recevront un appel.



REXFOR

Notre client REXFOR est une société d'état axée sur le développement économique durable du secteur forestier québécois. Elle intervient en partenariat dans la mise en valeur et la transformation des ressources forestières, en mettant à contribution son savoir-faire et en privilégiant l'innovation. Dans le cadre de sa mission, elle désire s'adjoindre des personnes dynamiques pour combler les postes suivants:

## CONSEILLER TECHNIQUE - PRODUITS FORESTIERS

Relevant du directeur technique - Produits forestiers, vous aurez à fournir une expertise technique dans le montage, l'évaluation et la concrétisation de projets industriels de fabrication de produits dérivés du bois à valeur ajoutée (2ème et 3ème transformations). Pour ce faire, vous devrez être au fait des produits et procédés émergents à fort potentiel commercial, identifier des partenaires potentiels et des occasions de maillage, et fournir des avis techniques dans le cadre de projets de transformation afin de supporter les partenaires actuels et potentiels de REXFOR.

Axé sur les résultats, autonome et créatif, vous avez démontré une expertise technique et d'excellentes habiletés au niveau du développement des affaires. Vous possédez de fortes capacités de communication tant au plan verbal qu'écrit (l'anglais est essentiel).

Titulaire d'un diplôme en génie, vous avez un minimum de 10 ans d'expérience dans le domaine. Le poste exige des déplacements fréquents de courte durée. Si votre rémunération actuelle se rapproche de 60 000 \$, vous serez intéressé(e) par ce poste. Référence 0052.

## CONSEILLER TECHNIQUE - ÉQUIPEMENTS ET TECHNOLOGIES

Relevant du directeur technique - Équipements et technologies, vous aurez à fournir une assistance technique et commerciale aux promoteurs dans l'élaboration de leurs projets et tout au cours de leur réalisation dans le cadre de leur partenariat avec REXFOR. Vous agirez à titre d'expert technique par votre connaissance de l'industrie des équipements de transformation des produits forestiers et des nouvelles technologies reliées au secteur. Vous aurez à effectuer la promotion de projets de partenariat, l'analyse de tels projets, faire les recommandations pertinentes en vue de procéder à des investissements.

Ingénieur de formation de préférence, vous devez avoir 10 ans d'expérience pratique en développement de la fabrication industrielle. Une formation additionnelle en administration des affaires serait un atout.

Excellent communicateur bilingue, tant au plan verbal qu'écrit, vous êtes reconnu pour votre rapidité d'analyse et votre expertise. Dynamique, vous êtes apte à évoluer de façon autonome et valorisez le travail d'équipe. Disponible pour effectuer des voyages de courte durée, vous serez intéressé(e) par ce poste si votre rémunération actuelle se rapproche de 60,000 \$. Référence 0053.

## ANALYSTE TECHNIQUE - PRODUITS FORESTIERS

Relevant du directeur technique - Produits forestiers, vous aurez à réaliser l'analyse technique et commerciale des projets industriels examinés par REXFOR et émettre les recommandations pertinentes. Vous aurez à préparer des rapports d'information et d'analyse en vue de projets d'investissement et offrir une aide ponctuelle à des demandes d'information internes ou externes relatives au secteur des produits forestiers.

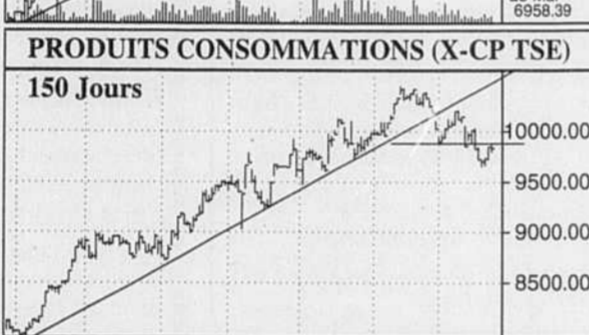
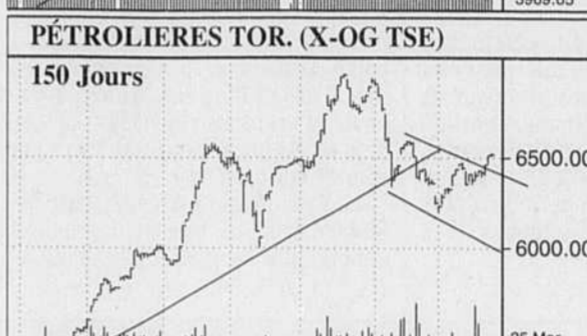
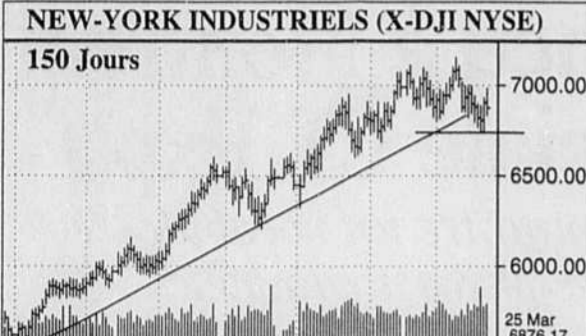
Votre sens des priorités vous permet d'être d'une grande efficacité et flexibilité dans votre travail. Proactif et débrouillard, vous êtes en mesure d'utiliser les outils de communication et de recherche d'information de pointe. Vous êtes minutieux et savez très bien communiquer tant au plan verbal qu'écrit (bilinguisme essentiel).

Diplômé en génie, vous avez une bonne connaissance du secteur des produits forestiers. Un minimum de trois ans d'expérience est exigé. Référence 0054.

Pour ces trois postes, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 avril 1997, en indiquant le numéro de référence à:

Le Devoir, dossier 1573  
2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage  
Montréal, (Québec)  
H3A 3M9

# COUP D'ŒIL BOURSIER



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>				
XXM:Indice du marché	18969	3114,86	-3,75	-0,1
XCB:Bancaire	9933	4896,16	-6,73	-0,1
XCO:Hydrocarbures	3003	2415,22	+7,21	0,3
XCM:Mines et métaux	4723	3298,20	-44,64	-1,3
XCF:Produits forestiers	2038	2798,95	+30,95	1,1
XCI:Bien d'Équipement	2350	2916,23	+7,88	0,3
XCU:Services publics	1962	2769,57	+18,75	0,7

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE TORONTO</b>				
TSE 35	21987	327,12	-0,87	-0,3
TSE 100		372,12	-0,34	-0,1
TSE 200		373,05	+1,26	0,3
TSE 300	49979	6143,76	-0,49	-0,0
Institutions financières	10451	6314,80	+4,03	0,1
Mines et métaux	5323	5577,66	-104,11	-1,8
Pétroliers	8144	6518,67	+4,23	0,1
Industrielles	5365	3969,65	+17,93	0,5
Aurifères	6597	10445,53	-96,89	-0,9
Pâtes et papiers	4405	4768,06	+11,84	0,2
Consommation	2165	9836,18	-9,35	-0,1
Immobilières	541	2383,46	+48,54	2,1
Transport	1371	6958,39	+14,80	0,2
Pipelines	814	5219,37	+46,70	0,9
Services publics	1679	4617,90	+31,23	0,7
Communications	1455	10484,02	+0,61	0,0
Ventes au détail	832	5073,03	+0,20	0,0
Sociétés de gestion	831	7599,73	+70,16	0,9

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE VANCOUVER</b>				
Indice général	31317	1265,70	+1,42	0,1

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>						
30 Industrielles	51210	6876,17	-29,08	-0,4		
20 Transports	5203	2415,64	-16,64	-0,7		
15 Services publics	7714	224,08	+1,12	0,5		
65 Dow Jones Composé	64128	2137,44	-8,40	-0,4		
Composite NYSE		415,41	-0,59	-0,1		
Indice AMEX		709,69	-2,50	-0,4		
S&P 500		802,80	-9,69	-1,2		
NASDAQ		1248,06	+5,42	0,4		

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>LES PLUS ACTIFS DE TORONTO</b>						
CDN IMPERIAL BK	3438	34,65	33,40	33,45	-0,40	-1,2
BRE-X MINERALS	2492	16,20	15,25	15,50	-0,20	-1,3
BK OF NOVA SCOTIA	1839	55,10	55,20	55,50	+0,25	0,5
MERRILL INTL INC	1807	6,55	6,05	6,50	+0,55	9,2
AUR RESOURCES INC	1535	8,30	7,75	8,15	-0,30	-3,6
ROYAL BANK OF CANADA	1458	59,80	58,80	59,10	+0,55	0,9
TSE 35 INDEX	1437	33,25	32,90	32,90	-0,15	-0,5
ALCAN ALUM LTD	1309	50,35	48,70	48,80	-1,20	-2,4
BANK OF MONTREAL	1232	54,00	52,95	53,10	+0,05	0,1
OCELOT ENERGY B	1194	6,80	6,30	6,70	+0,20	3,1

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
<b>LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL</b>						
BRESEA RES LTD	1195	7,30	6,80	6,85	-0,05	-0,7
SODISCO-HOWDEN	719	0,11	0,10	0,10		
FALCONBRIDGE LTD	507	31,60	30,25	30,30	-1,45	-4,6
OREX EXPLOR INC	458	0,25	0,23	0,25	-0,01	-3,8
DESJARDINS LAURE A	423	13,00	12,85	12,90	+0,15	1,2
DENISON MINES LTD	394	0,40	0,39	0,39		
COLERAIN MINE	360	0,66	0,62	0,65	+0,01	1,6
NATL BANK OF CANADA	344	16,35	15,90	15,95	-0,35	-2,1
BOMBARDIER INC B	291	25,60	25,25	25,55	+0,35	1,4
VASOGEN INC	259	3,30	3,15	3,20	-0,05	-1,5

**DECISION-PLUS**  
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 8 avril 1997 à 19:00h  
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210  
Réservez votre place :  
**(514)392-1366**  
<http://www.decisionplus.com>

Téléphone: 985-3344

## LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

### MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTALEMENT**

1- Plante aromatique. — Candela.  
2- Abrégés. — Hélim.  
3- Arbre fruitier. — Monnaie chinoise.  
4- Embonpoint. — Plat.  
5- Thalium. — Détailler.  
6- Bienheureux. — Fruit à noyau.  
7- Derrière. — Sulfate d'aluminium.  
8- Roule à bicyclette. — Graisse imprégnant la toison.  
9- Se rendra. — Méprisable.  
10- Gazoline.  
11- Partie du pain. — Sa capitale est Denver. Qui a cessé d'être. — Échassier. — Méditerranée.

**Solution d'hier**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
1 REPART CROC  
2 APOTRIE DSE  
3 VIL ORANGE D  
4 VILATENNE HE  
5 GOCHE MISES  
6 OMBRE TULE  
7 TE LIRE 93 IN  
8 E BRADOTATION  
9 ROGOTRISE SU  
10 SCOTIE OTIA  
11 GRAND VIL AC  
12 DENTALE ACTE

**DES MILLIERS DE COEURS à protéger**

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

Tél.: (514) 871-1551  
ou 1 800 567-8563  
Télé.: (514) 871-1464

### I • N • D • E • X

**REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES**

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

- 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE**
- BANLIEUE OUEST**  
Pointe-Claire, Cottage 3 ch., foyer, grand terrain paysager. Près de Rte 20 et train de banlieue. 132.000\$ (négociable). 630-7657.
- COTTAGE LUXUEUX, 4 C.C., 2**  
stationnements + garage. Poss. de faire bureau ou logement au s.s. 388-1314.
- MARIEVILLE (Rive-Sud)**  
Luxueux duplex, 5 1/2 et 11 1/2 avec verrière, pisc. creusée, foyer, sauna. Bureau d'affaires. Idéal pour professionnel. Proprio occupant. (514) 460-5189 (agents s'abstenir).
- ROSEMONT, 3e** avenue (Laurier/Masson), duplex (5 1/2 x 2) rénové, isolé, chauff. convecteur. Prix équiv. munic. Thérese. 487-0055.
- ST-LAMBERT, Maison** de ville 93, foyer, terrain clôturé, 150.000\$. Visite libre tous les dimanches 14h à 16h. 466-0954
- 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS**
- AU COEUR DU VIEUX-LONGUEUIL**  
Cottage-2 étages (1992), ensoleillé, 3 chambres, 2 stationnements. 129.500\$ 677-8046.
- OUTREMONT, près Laurier**, 2e étage, entrée int., puits lumière, grd salon, bouillir, s. à m., 2 c.c., balcons avant & arrière. Grand rangement-cave, espace, stat. 276-4022.
- REPENTIGNY, condo** 4 1/2, foyer, 2 stationnements, rangement, ensoleillé, 67.000\$ négo. 565-7311.
- SANCTUAIRE - PHASE 5**  
Bâtiment luxueux, sécuritaire. Condo, 1 c.c. + bouillir, garage. Sous évier municipale. Rendez-vous: 597-1748.
- VIEUX MONTRÉAL**  
Maison St-Paul, 1000 p.c., foyer, larges fenêtres, air clim., poutres + plafond bois. Libre juillet. 122.000\$ nég. (514) 379-9480.
- VILRAY, 4 1/2**, duplex, condo charmant, abordable, rénové, bois franc, portes françaises. Rue tranquille avec arbres, 2 pas métré, 52.000\$ (+ 400\$/mois 1 c.p.m.). 8032, ST-GÉRARD, 842-7046.
- VILLERAY, 4 1/2**, 2e ét. avec mezzanine, terrasse et toit cathédrale. 80.000\$. 7528 St-Gérard. 272-3900.
- VILLERAY, 6 1/2**, r.d.c. & s.s. Très luxueux, 120.000\$. 7532 St-Gérard. 272-3900.
- 115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL**
- QUÉBEC (10 min. ville) ANCESTRALE**  
Rénovée, cachet d'antan, 4 c.c., foyer, patio. Belle grange, 52 arpent semi-boisés, petits & gros gibiers. Sentiers d'équitation & motoneige. 225.000\$. Soir. (418)881-3010.
- 120 LAURENTIDES**
- NOMINIQUE** Maison champêtre, 4 ch., 2 s.b., 105 acres, érablière, grange. Piscine, golf, vélo. 129.000\$. (819)278-4440.
- 121 CANTONS DE L'EST**
- LAC STUKELY-ORFORD**, chalet tout équipé, domaine privé, 3 c.c. + mezzanine, 2 s/bain, foyer. Accès plage, tennis. 1 acre +, 159.000\$ 931-7404, (514)297-2829.
- 125 HORS-FRONTIÈRES**
- VENCES, COTE D'AZUR**  
Parfait pour retraite ou vacances, terrasse, living, 1 c.c., cuisine, s. de b., cave, parking, vue étendue sur campagne et mer. 500 kt. 987-3000 poste 3985.
- 130 MAISONS DE CAMPAGNE**
- ST-SIMON-SUR-MER**, c/o Rimouski, 4 saisons, grand terrain, panorama. 98.000\$ négo. (418)738-2851 (soir).
- 134 FERMES, FERMETTES TERRES**
- FERME OVINE** - sud Victoriaville, 170 ha, 550 brebis, maison 200 m.c., bâtis 1800 m.c. et machinerie. 600.000\$. Tél: (819)382-2242. Fax: 382-2913.
- 141 PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER**
- RÉSIDENTE** de Québec désire échanger son appartement (6 pos) avec personne habitant s.o. de la France. Dates poss. entre début juillet et mi-août 97. (418)656-2131 poste 2477.
- 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER**
- ADJ. H.E.C. ET HOPITAUX**, charmant 3 1/2 chaufé, eau chaude, poêle et frigo. 460\$. 733-9020.

### LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**  
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

- 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER**
- AHUNTSIC**, Haut duplex, 5 1/2 rénové, clair, 650\$/mois chauffé, juillet. Près métro H.-Bourassa. 745-0176.
- C.D.N., Côte-Ste-Catherine**, 6 1/2 fermé, près HEC, très éclairé, chauff. convecteur, 1.000\$ (n.c.). 625-4229 (soir & wk-end).
- C.D.N., adj. Outremont**, ave Lennox, luxueux haut duplex, 6 1/2, moderne, 2 s.b., chaufé, 1.100\$. 737-3189.
- DISCRIMINATION INTERDITE**
- «La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne dispose à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»
- MELROSEMONKLAND**, 5 1/2 et 5 1/2 rénové, 466-5700, 596-0299.
- MÉTRO CRÉMAZIE**, Gr. maison ancestrale, 4 ch.c., cachet, air clim., jardin, stat., juillet. 1100\$. 388-6022.
- MÉTRO JOLICOEUR**, 3 1/2, 2e étage, tr. propre, juillet. 380\$/mois. 383-3571
- NOUVEAU RSMT**, Haut duplex 5 1/2, ent. rénové, repeint, luminosité, ave tranquille, fenêtres manivelles, prox. métro Langelier, Ecole Louis Riel, Hôp. Maisonneuve. 600\$/mois. 655-4908.
- OUTREMONT - 1160 LAURIER**, 7 1/2, face église, ensoleillé, boiseries, calme, électro. 1350\$/mo. Juin ou juil. 948-3909.
- OUTREMONT, 50 Willowdale**, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.
- OUTREMONT, rue Bernard**, près collège Stanislas, 2 luxueux très grands appartements, 6 1/2 et 5 1/2, spacieux, chauffés, équipés. 271-4168.
- PLATEAU BOURDEAUX/Marie-Anne**, 6 1/2, r.-d.-c., 2 c.c., fermées, entr. lav./séch., cour, patio, 650\$. Libre 1er avril. 526-3318.
- PLATEAU**, Brébeuf entre Parc Lafontaine et Mont-Royal, grand 4 1/2, très propre. Tranquille, grandes fenêtres, entrée lav./séch., bois franc, lav./séch., fournil. Balcons, r.-d.-c., cour clôturée, pommier, jardin, stat. Libre mai. 7455-525-3041

- 170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER**
- \*\*\* PARIS \*\*\***  
**NICE - COTE D'AZUR**  
Joli petit appartement, 2 ch., équipé, près de toutes commodités. 20 minutes de la promenade des Anglais. A la sem. ou au mois. (514)630-7657.
- PYRÉNÉES - FRANCE**  
Bergerie aménagée, loge 7 montagnards. Accès sac à dos, 2 semaines, 3.000\$. Sylvie ou Eileen, (514)488-1583.
- 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER**
- A PERCÉ (Gaspésie)**, Jolie maison toute équipée, 2 c.c. avec vue Ile Bonaventure. Location semaine. (418)782-5234.
- ILES-DE-LA-MADELEINE**, chalet à louer, à la semaine, meublé, vue sur la mer, 5 min. plage. 400\$/sem. (418)986-2207.
- 176 CHALETS À LOUER**
- CHERTSEY**  
Grande maison. Toutes commodités. Foyer. Ski de fond. 663-7727.
- 180 À PARTAGER**
- RECHERCHE CO-LOCATAIRE** aimant les chats pour partager grand 5 1/2 pro. métro Jarry. 3255. 381-8710.
- 192 ON DEMANDE À LOUER**
- CONDO 3 C.C.**, pour couple retraité. Ascenseurs, garage, juillet. 441-9318.
- 251 BUREAUX À LOUER**
- CLINIQUE MÉDICALE MTL-NORD**  
5900 boul. Léger  
3 locaux disponibles pour spécialiste en:  
• Cardiologie • Gériatrie  
• Chirurgie • Médecine interne  
• Gastro-entérologie • Pneumologie  
• Psychiatrie
- Info au 739-3613
- VIEUX-MONTRÉAL**, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 450 à 1250 pi.ca. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.
- 259 ESPACES COMMERCIAUX À LOUER**
- TRES BIEN** situé à LaSalle. Quais de chargement pour camions. Possibilité de 5.600 à 8.400 p.c. 364-9772591-0234
- 307 LIVRES / DISQUES**
- 35 VOLUMES** de la collection «

• CULTURE •

OPÉRA

# Bravos et huées

## Tollé pour le Eugène Onéguine d'une équipe canadienne au Met

MAURICE TOURIGNY

New York — Une volée de bravos et de huées a accueilli l'équipe de production canadienne de la plus récente entreprise du Metropolitan Opera de New York, *Eugène Onéguine* de Tchaïkovski. Le metteur en scène Robert Carsen, l'auteur des décors et costumes Michael Levine et le concepteur des éclairages Jean Kalman ont dû affronter les manifestations bruyantes du public habituellement docile du Met. Ici, le traditionalisme est de rigueur et malheur à ceux qui osent rajouter les canons de l'opéra du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pourtant, la première de ce spectacle, le 13 mars, a révélé une vision magnifique de l'œuvre romantique russe; mais le public du Met accepte mal l'innovation, tout comme la critique new-yorkaise qui aime bien poser au progressisme jusqu'à ce qu'un théâtre lui propose «the real thing». L'auguste *New York Times* a démolé la mise en scène brillante du Torontois Carsen et on sait que la «belle société» ne jure que par le quotidien aux pages culturelles en déclin depuis plusieurs années.

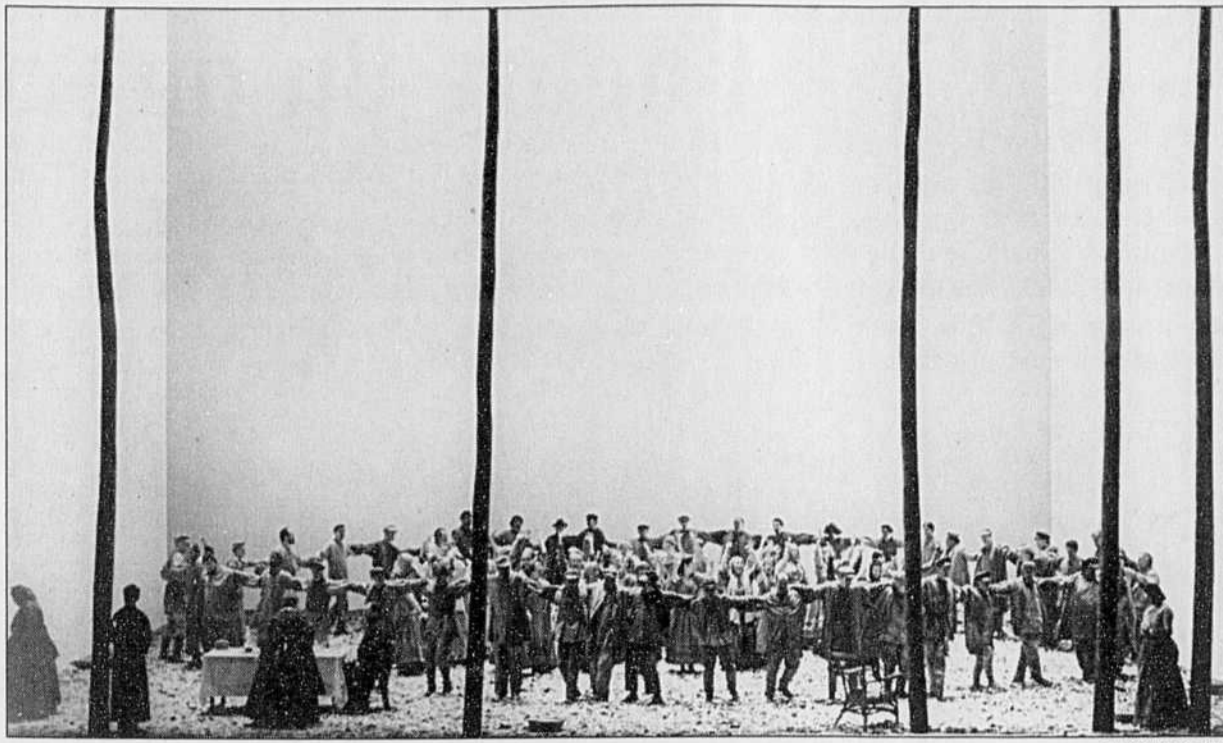
Il faut louer les efforts du Metropolitan Opera de réviser le répertoire et de se mettre au diapason des opéras du monde. Le Met connaît bien ses spectateurs et choisit malgré tout d'inviter des artistes aux points de vue qui rompent avec les clichés ampoulés de l'art quatre fois centenaire. Risque énorme pour une maison qui dépend financièrement à 60 % de la vente des billets.

Confier des œuvres comme *I Lombardi* de Verdi à Mark Lamos, comme *Lucia di Lammermoor* de Donizetti à Francesca Zambello et *Pelléas et Mélisande* de Debussy à Jonathan Miller comprenait des dangers évidents pour le premier opéra d'Amérique. C'est dans cette lignée que s'inscrit *Onéguine* de Carsen au Met. Tôt ou tard, en dépit des réactions de la salle et de la presse, on finira bien par se rendre compte de l'extraordinaire beauté de la production de Carsen.

Robert Carsen est né à Toronto mais vit en Europe depuis près de 20 ans. Ses mises en scène ont tenu l'affiche des plus importants opéras du monde, dont Paris, Vienne, Munich, Genève, Cologne, Lyon, Londres et, aux États-Unis, San Francisco, Chicago et Houston. Son *Eugène Onéguine* marque ses débuts au Met.

### La fin des clichés

*Onéguine*, présenté en alternance au Met jusqu'au 19 avril, abandonne



Acte 1, scène 1 de l'œuvre de Tchaïkovski présentée au Met Opera

WINNIE KLOTZ

tous les clichés de la scénographie d'opéra. Carsen dépouille le plateau de l'accessoire et se concentre sur le drame et sur les personnages. Il laisse toute la place aux génies de Tchaïkovski et de Pouchkine, dont le compositeur utilise le roman en vers.

Carsen crée des tableaux d'une absolue nudité, joués au cœur de trois surfaces blanches occupant toute la hauteur de la scène du Met. Les éclairages sublimes et à la palette surprenante de Jean Kalman sont projetés sur ces murs blancs et nous font voir le passage du jour et les états d'âme des personnages. La lumière soutient et commente l'action dramatique et nous présente en noir et blanc la mort, absence de couleurs.

Toujours fidèle au drame musical, Carsen se glisse au sein des conflits et des tensions pour nous donner l'essence des protagonistes. Après la première scène où les paysans célèbrent la fin des récoltes sur un plateau légèrement incliné et jonché de feuilles mortes, Tatiana apparaît dans sa chambre, un carré blanc au centre de toutes ces feuilles. Quand son aria s'emporte, elle quitte sa petite cellule et court dans les feuilles. Ses élan la propulsent hors des cadres.

À la fête organisée pour Tatiana, les invités dansent à l'intérieur d'un autre carré délimité par des dizaines de chaises droites. Quand le drame

s'amplifie et que les amitiés sont menacées, les personnages transgressent les bornes du plancher de danse. Les grandes passions se vivent hors du carré social.

Carsen demande à ses acteurs-chanteurs un jeu stylisé, dénué des gestes grandiloquents familiers à l'opéra. Économique et toujours en accord avec la musique, sensible et prenante, la direction d'acteurs nous vaut des moments saisissants, spécialement de la part de Vladimir Chernov, plus à l'aise ici dans sa langue que dans tous ses rôles verdiens.

Ce spectacle du Met parvient presque à nous faire croire que la compagnie abandonne une fois pour toutes les cirques surpeuplés de Zeffirelli et les paysages hideux d'Otto Schenk. À voir les idées de Robert Carsen, on pourrait le déclarer héritier de Wieland Wagner et de Peter Brook.

Au soir de la première, on aurait toutefois souhaité plus de tonus dans l'interprétation musicale. À ses débuts au Met, le chef Antonio Pappano a mené une représentation molle où quelques écarts entre la fosse et la scène sont apparus trop évidents. Pappano à la tête de son orchestre incomparable n'a pas su mettre sa distribution à l'aise, libre qu'elle était de tout encombrement scénique. Le chœur et son directeur Raymond Hughes ont encore une fois prouvé hors

de tout doute qu'ils sont des vedettes à part entière et les habiles déplacements du chœur, organisés par Carsen, ne faisaient qu'ajouter à la fluidité du chant.

Ces petits problèmes musicaux sont-ils imputables à la nervosité des débuts et d'un soir de première? Plus que probable.

Le retour sur la scène du Met du ténor Neil Shicoff après quelques années d'exil plus ou moins volontaire a excité les New-Yorkais qui l'ont salué par une ronde d'applaudissements dès son entrée à la scène première.

Galina Gorchakova, elle aussi plus convaincante dans sa langue maternelle que dans l'italien de Puccini, donnait une belle Tatiana, amoureuse puis résignée malgré des relents de doute. Vladimir Ognovenko chantait Grenin, non sans quelques difficultés de ton dans l'extrême grave. La célèbre Irina Arkhipova se produisait sur la scène du Met pour la première fois en dépit de sa célébrité européenne et Marianna Tarassova incarnait Olga. Michel Sénéchal nous donnait un Triquet bien précieux et apportait une note d'humour au deuxième acte.

Mais la soirée appartenait à Robert Carsen, au drame qu'il a su rendre et à ses images indélébiles, et tant pis pour ceux qui veulent que l'opéra soit un musée. Carsen et le Met nous prouvent que l'opéra rayonne de santé!

À QUÉBEC

# Une grande touche locale

## Le Club musical de Québec présente une série de concerts de prestige

RÉMY CHAREST  
CORRESPONDANT  
À QUÉBEC

Le Club musical de Québec aura l'habitude son public nombreux, depuis bien des années, à entendre des récitals des musiciens et chanteurs les plus réputés du monde entier. Pour sa saison 1997-98, rendue publique hier, le Club a toutefois inclus au programme une soirée consacrée aux musiciens canadiens, dont il faut apparemment douze pour égaler un soliste d'ailleurs.

Le 9 octobre prochain, on pourra en effet assister à un concert intitulé Ravel, Schubert et... douze virtuoses de chez nous, qui mettra entre autres en vedette le soprano Donna Brown, le violoniste Martin Beaver, la violoncelliste Shauna Rolston et la harpiste Nathalie Teeven-Lebens, qui se promèneront au gré d'œuvres chantées ou instrumentales, entre les traditions viennoise et française.

Le 20 novembre, retour à l'international avec Bryn Terfel, baryton-basse d'origine galloise au timbre riche et puissant, qui a remporté de nombreux concours et qui donne autant dans le répertoire du music-hall que dans le lied, le folklore ou l'oratorio.

Le 4 décembre, le quatuor à cordes Emerson et le clarinettiste David Shifrin seront à leur tour sur la scène du Grand Théâtre, alors que l'Américain Garrick Ohlsson sera, le 2 février 1998, le premier des pianistes — principal instrument de toutes les programmations annuelles — qui seront de passage au cours de l'année, l'Argentin Bruno Leonardo Gelber prenant le relais le 3 mars suivant, avant que Maxim Vengerov, vu la première fois à Québec en avril 96, ne vienne clôturer la 105<sup>e</sup> saison du club le 3 mai. Entretemps, le 15 avril, le passage des Tallis Scholars aura ajouté un autre concert de prestige à la liste.

# Intolérance au programme

## Un grand forum sur l'intolérance à l'UNESCO et à la Sorbonne

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'Académie universelle des cultures, sous la présidence d'Elie Wiesel, organise aujourd'hui et demain à Paris son deuxième grand forum international sur le thème de l'intolérance, avec des intervenants comme M<sup>re</sup> Lustiger, le dramaturge nigérian Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, la déléguée de la Palestine en France Leila Shahid, le violoniste Lord Yehudi Menuhin.

Ce forum, qui se déroulera aujourd'hui à l'UNESCO puis vendredi à la Sorbonne, sera ouvert par Philippe Douste-Blazy, ministre de la Culture. François Bayrou, ministre de l'Éducation, et Hervé de Charette, ministre des Affaires étrangères, doivent également intervenir.

Les membres et invités de l'Académie débattront devant le public qui comptera des élèves de terminale de tous les lycées de France, appelés à témoigner et à poser des questions. Après une approche conceptuelle

formulée notamment par l'Italien Umberto Eco et le philosophe Paul Ricoeur, seront évoqués à l'UNESCO le passé de l'intolérance, avec l'historien Jacques Le Goff, les religions face à l'intolérance, d'archipel de l'intolérance», avec le peintre Antoni Tàpies et Wole Soyinka.

Vendredi, à la Sorbonne, le thème «sur les fronts de la tolérance aujourd'hui» sera évoqué notamment par la députée européenne Antoinette Fouque, Geneviève Anthonioz De Gaulle (ATD-Quart Monde), l'historien Bronislaw Geremek, Leila Shahid, Yehudi Menuhin, l'écrivain Jorge Semprun.

Créée en 1992, l'Académie universelle des cultures, cette société de pensée installée par François Mitterrand, réunit une fois par an une soixantaine d'intellectuels — savants, écrivains, artistes — du monde entier parmi lesquels Maurice Béjart, Luciano Berio, Umberto Eco, Ismail Kadaré, Toni Morrison et Octavio Paz.

# • À LA TÉLÉVISION •

## NOS CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

### CHRISTIANE CHARETTE

Les auteurs Pascale Roze et Claude Delarue; les animatrices Suzanne Laberge et Madeleine Poulin à la veille de leur départ de Radio-Canada et une victime de l'OTS.

Radio-Canada, 10h30;  
Télé-Québec, 22h30

### LE HOCKEY

Le Canadien, 7<sup>e</sup> rang de l'Association de l'Est, affronte les Penguins de Pittsburgh.

TQS, 19h30

### ENVOYÉ SPÉCIAL

Le poids du silence entourant un affaire de pédophilie dans un village de France.

TV5, 19h30

### VIVRE EN VILLE

Troisième reportage de Raymonde Provencher sur les immigrations des différentes ethnies de l'Afrique de l'Ouest. À voir pour un regard original sur une réalité trop peu traitée.

Télé-Québec, 20h

## CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN



### JE SUIS LE SEIGNEUR DU CHÂTEAU

(3)Fr. 1989. Drame psychologique de R. Wagnier avec Régis Arpin, David Behar et Jean Rochefort. Le fils de douze ans d'un hobereau de province accepte mal de partager son domaine avec le garçon de la nouvelle gouvernante.

Canal D 23h

### LILI MARLEEN

(4)All. 1980. Drame de R.W. Fassbinder avec Hanna Schygulla, Giancarlo Giannini et Mel Ferrer. Durant la Seconde Guerre mondiale, une chanteuse allemande doit faire face à des adversaires qui veulent la compromettre aux yeux des nazis.

CBC 2h

### GHOST

(4)É.U. 1990. Drame fantastique de J. Zucker avec Patrick Swayze, Demi Moore et Whoopi Goldberg. Devenu un fantôme après son assassinat, un jeune cadre se sert d'un faux médium pour contacter sa compagnie aux prises avec des criminels.

CTV 2h

**CAFFE ITALIA, MONTRÉAL**  
(4)Can. 1985. Documentaire de P. Tana avec Pierre Curzi, Toni Nardi et Aldo Nova. Kaléidoscope de l'expérience italienne au Québec.

Canal D 4h

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
SRC	2 (2) 4 (3) Les Mondes de Sismi (16:27) 0340 (16:55)	Watatatow	Fa Si La chanter / S. Fréchette, N. Lambert, T. Poitras	Ce soir	Virginie	Moi et l'Autre	Sous un ciel variable	Les Bâtisseurs d'eau	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa Si La chanter (23:02)	Sport / Cinéma / L'ARCHE DE VERRE (4) (23:48)			
TVA	4 (5) 6 (6) Claire Lamarche / J'ai toujours son "ex" dans les pattes (16:00)	Les Amuse-gueules / Sophie Loraïn, Roger Joubert, Daniel Lavoie, défilé de 3 mannequins pour le concours "La Griffe d'Or"	Le TVA	Piment fort / Michel Barrette, André Robitaille, Marcel Leboeuf	La Poule aux oeufs d'or	Beverly Hills, 90210	Bungalow Blues	Le Retour	Le TVA	chaBada / Joane Labelle, Anne Léoturneau, Suzanne Lévesque	Le TVA Sports / Loteries (23:52)				
IQC	15 (17) 24 (30) 46	Iris / Pacha	Skippy	La Maison de Ouimzie	Carmen Sandiego	Allô prof	Québec plein écran	Vivre en ville	Prenez un numéro	Plaisir de lire	Christiane Charette en direct	Québec plein écran (23:24)			
IOS	2 (4) 16 (30) 35 (49)	Les Simpson	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Flash / Pierre Lalonde	Reddy Reddy Go! / Giorgio Conte	Hockey / Canadiens - Penguins					Le Grand Journal	Sports Plus	Parlons-en!	
CBC	5 (6) 4	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newswatch	Charlie Brown	The Health Show	William Hutt: a Fortunate Man	The Politician's Wife (2/4)	CBC News			News	Kids in the Hall	
CIV	8 (13)	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	Men ...Badly	Drew Carey	Drew Carey	Arsenio	Law and Order	CTV News	Nightline	
ABC	12	Mad About You	Seinfeld	Pulse	E.T.	The Nanny	Ellen	Chicago Sons			Men ...Badly	Unsolved Mysteries		Pulse / Sports	
NBC	8 (13)	Rosie... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Grace Under Fire	Coach			Arsenio	Primetime Live	News	Nightline (23:35)	
CBS	12	Step by Step	Star Trek: Deep Space Nine	News	M*A*S*H		Mad About You	Roseanne	Coach				News / Roseanne		
NBC	3 (8)	Quinn (16:00)	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	The Nanny	Temporarily Yours	Feds		EZ Streets	News	The Late Show (23:35)	
NBC	5 (10)	Quack Pack	Access Hollyw.	Jeopardy		NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Newsradio	Single Guy	Wings	Just Shoot Me	Dateline NBC	The Tonight Show (23:35)	
PBS	30 (33)	Quinn (16:00)	Live at Five	Inside Edition		Real TV	Extra								
ONT	57	Kratt's Creat.	Bill Nye	Wishbone	Eyewitness	ITN News	Nightly Bus.	Points North	Live from Lincoln Center / La Bohème				Cinéma / MOSCOW ON THE HUDSON (4)		
ONT	6 (24)	The Young and the Restless	...Sam (16:45)	Polka/Tots...	Arthur / Babal.	Kratt's Creat.	Disney...	Lonely Planet	The Egg...	Studio 2	Our Friends in the North	The Human Edge	Studio 2		
TSN		Sportfishing	Flex Appeal	Snowmobiling	Sportsdesk	That's Hockey!	Powerboat	Bowling / Men's 5 Pin	Hockey / Manitoba - Phoenix						
RDS		Hockey (14:30)	Motoneige	Sports 30 Mag			Omniom de quilles	Snooker / Coupe du Monde				Sports 30 Mag	Mag nautique		
TV5		Sous la... (16:00)	Journal suisse	Pyramide	Des Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Envoyé spécial	Un Couple peu ordinaire	Bons Baisers d'Amérique	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...	
CF		Spirou	Schtroumpfs	Le Studio	Joy, Nautragés	Radio Enfer									
MP		Musique vidéo (13:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Véro Show	Musique vidéo						
MM		Snowjob (15:30)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	The Monkees	DaMix	Snowjob '97	Classic...	Spotlight		
SE		Drôle de Stéphane Rousseau (16:40)	Jumanji (18:10)									Desperado (21:50)	Chute... (23:35)		
YTV		Real Monsters	Spiderman	Secret World	Dexter's...	What-a-Mess	Reboot	Are You Afraid	Beasties	Dunk Street	Hidden City	Must Be Mad!	Tarzan	Catwalk	
RDI		Marchés (16:35)	Aujourd'hui	Au travail! / Budget du Qc	L'Édition intern.	Capital Actions	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario/Ouest	Red Green Sh.		
D		...valise (16:00)	Mission impossible	Science Équinoxe	Animalier / Les Défis de la vie	Aller simple pour Sirius			Cinéma des...	Cosmos 1999		Cinéma / JE SUIS LE SEIGNEUR...			

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

# CULTURE

**N.B.**  
A LA CHAÎNE CULTURELLE FM DE RADIO-CANADA

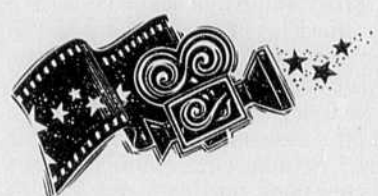
Ce soir à 20 h  
**La Chorovaya Akademia de Moscou**  
(choeur de 24 voix masculines)  
Musique sacrée du rite orthodoxe

CINÉMA

## Le phénomène Miramax

Les neuf statuettes des Oscars attribuées lundi soir à *The English Patient* de Minghella constituent une victoire non seulement pour le réalisateur britannique et pour un certain cinéma indépendant, mais pour le distributeur Miramax aux dents longues et aux méthodes-chocs qui affronte Hollywood avec l'arme nationale: le marketing.

Odile Tremblay  
Le Devoir



Le phénomène Miramax (désormais propriété de Disney) est intéressant, parce que cette maison américaine de distribution a développé de puissantes techniques d'attaque pour promouvoir ses films indépendants, souvent d'origine étrangère, n'ayant pas un potentiel commercial évident. Miramax ne se bat pas nécessairement pour défendre la cause du cinéma d'auteur, mais pour en tirer des profits; les nominations et les prix aux Oscars faisant monter en flèche les recettes aux guichets. Les noms des membres de l'Académie qui votent aux Oscars sont en principe secrets, mais Miramax les trouve, leur envoie des coffrets tentateurs. Elle bombarde les ondes de publicité pour ses ouailles, les fait parader sur toutes les tribunes.

On se rappelle que l'an dernier Miramax avait effectué une énorme offensive promotionnelle et exercé de fortes pressions auprès des membres de l'Académie afin de rafter des nominations pour son poulain *Il Postino*, (pourtant en italien, donc désavantagé à Hollywood). Et qu'elle était parvenue à ses fins.

Miramax est forte parce qu'elle se bat avec les armes et le langage des majors pour promouvoir des films peu habitués à se voir protéger par l'arsenal et la cavalerie. Cette offensive (lucrative) sert par la bande la cause des films indépendants (distribués ou non par Miramax) en faisant éclater les normes de sélection. Ces techniques de plus en plus féroces de marketing sont sans doute le facteur principal ayant entraîné le triomphe des indépendants à la dernière soirée des Oscars. On n'affronte Hollywood qu'avec les armes d'Hollywood.

### Vrai ou faux patient anglais

À propos de *English Patient* couronné de ses neuf Oscars, voici qu'une polémique fait rage aux États-Unis quant à la réalité historique du héros. Laszlo de Almazy, plutôt qu'un personnage courageux et romantique tel que décrit par Minghella (et avant lui par le romancier Ondaatje), aurait été un triste sire opportuniste, monarchiste convaincu, agent double, collaborateur nazi de la première heure, homosexuel par surcroît plutôt qu'amant ardent d'une belle dame blonde. Elizabeth Salett, présidente de l'Institut multiculturel national de Washington dont le père a bien connu Almazy, a accordé des entretiens indignés à la presse pour dénoncer la supercherie.

Ce débat s'inscrit dans une réflexion plus globale sur le révisionnisme cinématographique, relancé dernièrement à travers *The People vs Larry Flynt* et *Evita*, films qui se sont fait reprocher de transformer la réalité historique pour les besoins des scénaristes, quand le public compte de plus en plus sur les films pour lui enseigner l'histoire. Éternel débat entre le réel et la création, encore que le comte Laszlo de *English Patient*, agent obscur de la dernière guerre, n'ait pas de vrai poids historique. Le spectateur qui ne le connaît pas croit qu'il s'agit d'un personnage de pure fiction. Ce qui n'était pas le cas d'*Evita* ou même

de Larry Flynt, alors que le réel et la fiction s'interpénétraient dans l'esprit du public en créant la confusion.

### L'Impérial dans le circuit des primeurs

Plusieurs se sont étonnés (et réjouis) que l'excellent *Breaking the Waves* du Danois Lars von Trier soit projeté au beau cinéma Impérial en version originale anglaise. Depuis son acquisition par le FFM, l'Impérial ne présentait pas de primeurs et semblait s'être exclu du paysage commercial des salles de Montréal. Il faisait dans les mini festivals de cinémas nationaux ou les films de répertoire.

François Beaudry-Losique, qui gère la salle, explique qu'il s'agit d'une situation somme toute occasionnelle, née en partie de la crise des écrans qui sévit dans le centre-ville depuis que le cinéma Parisien est fermé pour cause d'interminable conflit syndical.

Film Tonic est le distributeur de *Breaking the Waves*. Il s'agit d'une compagnie indépendante qui n'est pas associée aux grands réseaux Famous Players ou Cinéplex Odeon. Ce qui lui permet de projeter son film à l'Impérial. Mais d'autres distributeurs, comme France Film, Prima Film ou K Film par exemple, pourraient aussi miser sur les charmes de l'Impérial. *Breaking the Waves* sera projeté dans ce cinéma durant trois semaines, un mois. François Beaudry-Losique ne nie pas être en pourparlers avec des distributeurs indépendants pour projeter d'autres primeurs sans doute jusqu'à l'été. Il précise chercher encore une vocation précise à son établissement, vouloir varier le menu, et, sans renoncer aux rétrospectives de films nationaux, logner du côté des primeurs, peut-être même les films plus commerciaux, à grands déploiement, qui profiteraient du faste (et du gigantisme) de l'Impérial.

### La France courtise Québec

Ça y est. Unifrance Film amorce son offensive sur la vieille capitale en lançant du 6 au 8 avril son Festival du film français. On le sait, Québec, ville remplie de fonctionnaires éduqués, ne fait pas la part belle aux films de l'Hexagone et leur préfère massivement les productions américaines. Unifrance frappe donc un grand coup: Bertrand Tavernier viendra présenter son *Capitaine Conan* et Claude Berri *Lucie Aubrac*. Albert Dupontel arrivera avec *Bernie*, Pierre Jolivet avec *Fred* et Philippe Lioret avec *Tenne correcte exigée*. Les acteurs Vincent Lindon, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Elsa Zylberstein et Jacques Gamblin seront de la noce. Sans parler que le ministre français de la Culture Philippe Douste-Blazy se déplacera pour ouvrir le bal. Québec succombera-t-elle aux yeux doux du cinéma français qui la courtise avec la grande demande? On essaiera de le découvrir sur place au moment de l'événement.

BUDGET LANDRY

## 75 millions pour la Grande Bibliothèque

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Après l'OSM l'an dernier, le ministre des Finances, Bernard Landry, avait une autre surprise agréable pour sa collègue de la Culture, Louise Beaudoin: le dégageant de 75 millions pour la réalisation de son projet de Grande Bibliothèque. Un comité étudie actuellement la faisabilité de ce projet à Montréal et doit remettre son rapport à la ministre Beaudoin au début de l'été.

En parallèle également avec la venue prochaine d'une politique culturelle du livre et de la lecture, le ministre Landry a annoncé hier qu'il faisait passer de 10 à 15 millions les sommes prévues au programme de soutien aux bibliothèques publiques pour l'acquisition de livres. Il est prévu que les municipalités ajoutent un

autre cinq millions à cette mise de fonds supplémentaires.

Le ministre des Finances a tenu à répéter hier son attachement à la culture. «Un peuple sans culture est un peuple pauvre, quel que soit le niveau de sa richesse matérielle.»

Son budget prévoit, par ailleurs, deux assouplissements à la déduction pour frais de divertissements de nature culturelle. Depuis l'an dernier, ces frais sont déductibles à 100 % plutôt qu'à 50 % dans le calcul du revenu imposable des entreprises.

Dorénavant, les abonnements à des spectacles de chanson seront eux aussi déductibles à 100 %, tout comme ceux à des concerts, spectacles d'opéra, de danse ou de théâtre. De plus, lorsqu'une entreprise achètera la totalité des billets d'une représentation culturelle, cet achat sera déductible à 100 % tout comme s'il s'agissait d'un abonnement.

La chaîne FM de Radio-Canada

## À l'heure du direct

Le défi est énorme et il n'est pas gagné. Lancées avec une préparation très relative, avec des moyens très réduits, les grandes soirées culturelles de la chaîne débutent dans quelques jours.

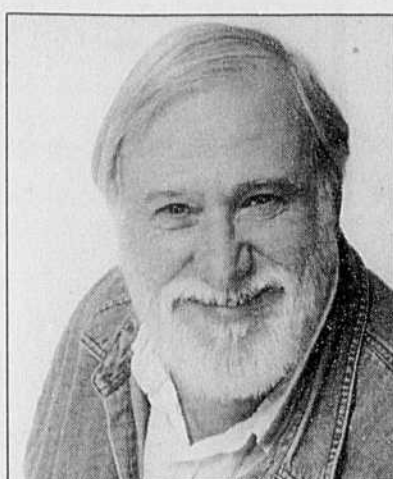
PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

C'est Stéphane Lépine qui, le premier, plongera dans l'inconnu des «grandes soirées» du FM de Radio-Canada, mardi prochain. Sa fébrilité est légitime car c'est désormais sans filet, en direct, et sans grands moyens, que ce Monsieur littérature, et six autres pour autant de disciplines culturelles, tenteront d'attirer et de garder les auditeurs à l'antenne, de 18h30 à 23h30.

M. Lépine lancera ou plutôt relancera l'ère du direct, avec tout ce que ce choix comporte d'inconnu et de palpitant. L'habitude du direct sera maintenue toute la nuit (sauf dans la nuit de samedi à dimanche) jusqu'à la mi-septembre. La direction se branchera alors chaque soir sur un des canaux de la chaîne payante numérique de Radio-Canada, Galaxie, en prenant donc elle aussi un virage technologique précoce. Il va sans dire que les auditeurs ne paieront pas pour cette musique nocturne. D'ici là, le FM nous offrira-t-il autre chose que du remplissage?

Mais revenons aux soirées. Lundi donc, place au théâtre avec Winston McQuade, qui promet une ou deux fictions originales par semaine et une radiodiffusion en direct par mois; la littérature déménage de son côté le mardi soir, délaissant la case du dimanche après-midi; et mercredi, Mario Paquet présentera des musiques actuelles et il laissera la parole à François Ismert et à ses invités qui traiteront des idées du siècle, des débats philosophiques de l'époque. Georges Nicholson sera, le jeudi, le capitaine du navire musical classique et Michel Garneau, le vendredi, continuera de décrocher des étoiles en accueillant de jeunes auteurs, des penseurs «un brin subversifs» et d'autres invités mal à l'aise dans les catégories habituelles.

Chantals Jolis animera *Silence... on jazz!*, les samedis, en commençant avec des entretiens et des commentaires sur le cinéma, pour graduellement glisser vers le jazz. À noter que l'angle critique sera abordé ailleurs que dans cette émission. Cynthia Dubois sera l'animatrice du dimanche avec une émission intitulée *L'arbre de*



Michel Garneau, Cynthia Dubois et Georges Nicholson animent trois des grandes soirées culturelles.



SOURCE RADIO-CANADA

vie, qui, indique-t-on un peu sommairement, permettra d'entendre des œuvres audacieuses et profondément originales.

À la direction de la chaîne, personne ne cache que ces changements ont été provoqués par les compressions budgétaires. Et le défi de ces soirées culturelles en direct et en longueur est d'autant plus grand que dans la plupart des cas, deux personnes seulement fabriqueront ces longues plages qui seront toutes entrecoupées, à 20h, d'un concert. Défi donc de garder l'auditeur pendant mais aussi après le concert.

«La dynamique d'antenne en direct domine», signalait hier le directeur de la programmation de la chaîne, M. Yvan Asselin, en conférence de presse. Ne niant pas «qu'il se cache derrière cette grille un bouleversement des habitudes de travail».

Mais voilà, avec un budget passé de 9,6 millions \$ à 7,2 millions en deux ans, des choix s'imposaient. Deux options furent privilégiées, d'abord celle de maintenir présent à l'antenne l'ensemble des champs culturels, ensuite celle de continuer à soutenir les groupes culturels à l'extérieur en versant 50 % de son budget à des productions de concerts, à des compositeurs et à des auteurs.

En contrepartie, le personnel est passé de 90 à 55 et le nombre d'émissions de 50 à 20. Un observateur malveillant serait tenté de dire que l'allongement de certaines émissions ressemble à un étirement d'ordre budgétaire, devant un manque évident de moyens. Mais la bonne volonté manifeste de tous les artisans de cette radio interdit tout commentaire malveillant, du moins avant d'avoir habitude son oreille aux changements.

Les émissions de la journée ne changeront pas dramatiquement. Si-

gnalons que Carole Trahan continuera d'animer *Les Portes du matin* (depuis Québec plutôt que de Montréal), que *Info-Culture*, avec Colette Mersy pourrait bientôt se retrouver à l'antenne sept jours par semaine, et que *1,2,3, Nous irons au bois* passe de 17h50 à 19h.

Des documentaires occuperont la plage de 11h, Danielle Charbonneau prendra vos demandes spéciales à 13h

et *L'embarquement* de Myra Cree sera prolongé jusqu'à 18h30.

Jean Deschamps sera la vedette du samedi, puisqu'il occupera l'antenne de 13h30 à 18h30. Le dimanche, c'est Elizabeth Gagnon qui jouera un rôle similaire, avec des émissions de musique populaire, traditionnelle, poétique etc. *La Grande Fugue* demeure, entre 6h et 10h. *Rayon Musique* sera à l'antenne à 10h le samedi.

Frais de scolarité

## Inscriptions en baisse aux conservatoires

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

À six mois de l'imposition des premiers frais de scolarité dans les conservatoires de musique, des baisses sont déjà notables dans les demandes d'inscription pour septembre.

Du bout des lèvres, les directeurs de différents conservatoires, qui sont de leur état des fonctionnaires du ministère de la Culture et donc tenus à la discrétion, admettent un retard des demandes d'inscription sur l'an dernier, à pareille date: à Trois-Rivières, les demandes ont chuté de 35 %; au Conservatoire de Québec, de 20 %; à Rimouski, «de moins de 25 %».

Au Conservatoire de musique de Val d'Or, la coordonnatrice Suzanne Ouellet, elle, parle sans détour de l'inquiétude ambiante. «Les parents se demandent s'ils pourront continuer d'envoyer leurs enfants aux conservatoires. Ils sont à se mobiliser pour tenter de renverser la décision de la ministre Beaudoin.»

L'Association étudiante du Conservatoire de musique de Rimouski soutient de son côté que l'imposition de frais de scolarité dès le plus jeune âge entraînera la fermeture des conservatoires régionaux. Les étudiants soulignent d'un même souffle que si des frais de scolarité s'avéraient incontournables aux niveaux supérieurs, ils devraient à tout le moins être accompagnés de la reconnaissance en bon et due forme par le ministère de l'Éducation de leur diplôme de fins d'études (un flou artistique subsiste à ce chapitre).

Le représentant du Syndicat des professeurs de l'état du Québec, Yves Daoust, admet aussi qu'en ces temps de compressions, la gratuité de l'enseignement musical de niveau universitaire au Conservatoire se défend difficilement, mais «nous continuons cependant de trouver odieux que des frais de scolarité soient imposés aux plus jeunes étudiants du Conservatoire».

D'un côté, le ministère de l'Éducation a pour idéologie l'enseignement gratuit et consent à un moratoire sur les frais de scolarité au cégep, de l'autre, on instaure des frais de scolarité à des enfants en musique.»

Au conservatoire d'art dramatique de Montréal, aussi touché par l'instauration de frais de scolarité (de 1800 \$ par an d'ici trois ans), le directeur Normand Chouinard prend la chose avec philosophie. «Comment revendiquer l'enseignement gratuit alors que le gouvernement fait payer la population pour des besoins aussi fondamentaux que les médicaments?»

Seulement, le Conservatoire d'art dramatique ne s'adresse qu'aux étudiants d'âge universitaire, contrairement aux établissements musicaux. Et Raffi Armenian, qui donne au Conservatoire de musique de Montréal le seul cours de direction d'orchestre au Canada, soulève le problème. «Le but des conservatoires, c'est que tout le monde puisse étudier la musique, à n'importe quel âge. Que fera Mme Beaudoin des enfants de huit ans désireux d'apprendre la musique? Les envoyer à l'université?» M. Armenian évoque ainsi l'autre aspect du virage en cours dans les conservatoires, leur partenariat avec les facultés universitaires.

Si les discussions vont bon train à ce chapitre, le partenariat ne se fera cependant qu'à long terme. Dans l'immédiat, M.Armenian se montre surtout préoccupé par la disparition, en douce, de l'Orchestre-Réseau qui, depuis 1981, permettait pendant l'été aux meilleurs étudiants des sept conservatoires de musique du Québec de se produire dans des festivals et des salles d'importance partout dans la province.

La disparition du commanditaire principal, jumelé à la fin de l'aide de 100 000 \$ du ministère de la Culture, a sonné le glas de l'Orchestre-réseau qui a dû annuler ses activités prévues cet été.

# MUSIQUE en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

**MARS**

**26**

**SOCIÉTÉ PRO MUSICA**  
À 20 h à l'Église du Gesù  
**LA CHOROVAYA AKADEMIYA DE MOSCOU**  
Exceptionnel chœur a cappella formé de 24 voix masculines  
Musique sacrée du rite orthodoxe russe et musique profane  
(Tchaïkovski, Borodine, Taneïev, Viskov, Saint-Saëns, Schubert, Veit et Vogel)  
Renseignements: Pro Musica 845-0532 Billets: en vente au Gesù 861-4036  
25 \$ (aînés: 18 \$, étudiants: 10 \$), taxes incluses, redevance en sus.

**28**

**SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE MONTRÉAL**  
**CONCERT TRADITIONNEL DU VENDREDI SAINT**  
BRAHMS: Requiem allemand SCHUBERT: Symphonie inachevée  
NATALIE CHOQUETTE, soprano LOUIS QUILICO, baryton  
Choeur et Ensemble vocal de l'UQAM  
Orchestre de la Société Philharmonique, MIKLOS TAKACS, direction  
Vendredi 28 mars, 20h, église Saint-Jean-Baptiste (angle Rachel/Henri Julien)  
Admission: 22 \$ t.t.i. Billets: 842-2112, 790-1245 et à l'église dès 19h

**AVRIL**

**5**

**LES VIOLONS DU ROY**  
présentent  
**HÄNDEL À ROME**  
AVEC LA CHAPELLE DE QUÉBEC  
Direction : Bernard Labadie  
Solistes : Karina Gauvin et Teresa Van Der Hoeven, sopranos  
Catherine Robbin, mezzo-soprano  
Benjamin Butterfield, ténor Nathaniel Watson, baryton  
20 h, Salle Claude-Champagne, Billeterie Articulée (514) 844-2172

**10 12**

**LA NEF**  
présente  
**MONTSÉGUR,**  
la tragédie cathare  
(version réécrite)  
Montréal, 10 avril, 20h30  
au profit du projet Angus  
Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement  
500, avenue du Mont-Royal Est (métro Mont-Royal)  
Billets: 20 \$ / Réseau Admission: (514) 790-1245  
SDA: (514) 727-9876 / La Nef: (514) 523-3095  
Québec, 12 avril, 20h30  
Cathédrale épiscopale de la Sainte-Trinité  
31, rue Desjardins, Vieux-Québec  
Billets: 18 \$, 14 \$ (ét., âge d'or) / Billeterie: (418) 643-8131  
Billets en vente à la porte le soir du concert

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE**  
EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR